Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS :
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) fr7.50 $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION : 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 683

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE J.-P. DAOUST, *Administrateur.*

Pour le prochain Congrès de l'A. C. F. C.

LA BONNE PRESSE

La presse est l'arme moderne par excellence : elle subjugue, entraîne et conduit les foules, mieux que ne peuvent le faire les armées les plus aguerries et les flottes les plus imposantes. Son influence, reconnue de tous, exerce un prestige immense sur le monde entier. Elle pénètre dans le moindre petit foyer des villes, des campagnes, des contrées les plus éloignées, semant la vie ou la mort selon l'esprit qui l'anime.

Quelle force aux mains de celui qui la possède et qui veut répandre ses idées en créant un mouvement ?

Notre Association Franco-Canadienne, pour réussir dans le noble but qu'elle poursuit : la sauvegarde de notre langue et la défense de notre foi, a besoin de la puissance de la bonne presse catholique. Un journal dévoué à ses intérêts les plus chers, propagera chez tous ses membres le véritable esprit de l'Association, imprimera chez tous un mouvement d'ensemble pour la revendication ferme et énergique de nos droits méconnus et parfois trahis surtout sur le terrain scolaire, et dirigera la lutte dans le vrai sens, nonobstant les difficultés et les menaces. Et ce journal, inspiré d'un tel esprit, soutenu par tous nos compatriotes, accomplirait certainement la plus noble des missions : sauvegarder chez nous notre langue et défendre notre foi.

La sauvegarde de notre langue !

Par une saine littérature, le bon journal soutient chez nous l'amour de notre belle langue française, "la plus belle langue parlée au monde," dont nos bardes canadiens, en des envolées sublimes, ont décrit la beauté et les merveilles. Avec cette amour de notre langue, il entretient le culte de nos aïeux, ces valeureux pionniers qui, de leurs sueurs et de leur sang, ont conquis le sol que nous habitons : à loisir il rappelle les grandes épopées de notre histoire où nos ancêtres en gardant soumission et loyauté à la nouvelle domination, nous prêchent la résistance aux tyrannies odieuses dont ils furent l'objet et qui nous sont continuées sur un autre terrain. C'est dans ces exemples fréquemment rémémorés que nous, Franco-Canadiens de la Saskatchewan, et de l'Ouest canadien, puiserons la force et la vaillance, le courage et la patience dans les combats que nous livrons pour le respect de notre langue, la sauvegarde de nos droits et la défense de notre foi.

La défense de notre foi !

Le journal franchement catholique nous aide à professer, cette foi qui nous est si chère, et à la défendre contre nos ennemis.

De plus, il nous tient au courant des luttes de l'Eglise, en propageant ses décrets et ses divins enseignements ; nous donne une nourriture substantielle et féconde pour la vie de nos âmes en même temps qu'il nous offre des arguments décisifs et péremptoires contre les ineptes et les fallacieuses doctrines des beaux parleurs des sectes et des Loges. Il sait nous inculquer aussi l'amour des pieuses coutumes et traditions de nos aïeux, et nous suggérer les meilleurs pratiques de notre religion. N'est-ce pas là notre meilleure arme de défense !

Voilà l'œuvre d'un journal franchement catholique et franco-canadien pour propager la vie de notre Association et lui donner un mouvement uniforme. Puisse ce programme que nous venons d'esquisser à grands traits susciter dans notre province, de véritables œuvres de bonne presse, œuvres dont le prochain Congrès devra s'occuper et que nous reconnaissons nécessaires pour l'avenir de l'élément français dans l'Ouest du Canada.

Le Patriote de l'Ouest fondé sous l'impulsion de cette féconde pensée, revendique humblement sa part des encouragements que l'Association veut donner aux œuvres de la bonne presse. Il s'efforce de remplir le programme tracé par ses dévoués fondateurs, contenu dans sa devise "Notre Langue, notre Foi," enveloppée dans les plis du drapeau Carillon Sacré-Cœur.

Que nos compatriotes de langue française comprennent la force de cette arme moderne qu'est la presse catholique et l'entretienne par tous les moyens en leur pouvoir.

La France Catholique et la France impie devant le scrutin électoral

C'est dimanche prochain qu'ont lieu en France les élections générales.

Avec l'emprise despotique que maintient sur sa légion de fonctionnaires et sur la masse du peuple le régime au pouvoir, il n'est guère probable que cette fois encore le résultat *immédiat* des élections soit de beaucoup plus favorable que d'ordinaire aux catholiques, mais il s'est établi de nouveaux courants d'idées qui se fortifient de jour en jour et laissent présager avec certitude, dans un avenir peut-être assez rapproché, le triomphe définitif de la France catholique contre la France impie.

Les batailles qui se livrent en France entre le bien et le mal ne peuvent être regardées avec indifférence par aucun catholique, et par nous Canadiens moins que par tout autre, parce que la France reste toujours notre mère, et par la langue et par la foi. Ses douleurs sont nos douleurs, ses triomphes seront nos triomphes.

Avec "Franc" de la *Croix*, nous dirions :

Nombreux sont, il est vrai, les pessimistes qui, navrés avec raison du spectacle odieux que la scène politique met sous leurs yeux, se découragent et proclament le *finis Galliae*, la fin de la France. Nous confiants en la Providence qui a donné à notre pays tant de marques de sa spéciale affection, instruits par l'expérience de l'histoire que dix fois la France fut à deux doigts de sa perte et qu'elle eut, grâce à Dieu, le sursaut sauveur, nous gardons espoir."

* * *

Ce sursaut sauveur il commence à se manifester par l'attitude nettement catholique, en dehors et au dessus des partis politiques, que proposent énergiquement à l'électorat, les voix les plus autorisées de l'épiscopat et du monde laïque.

L'heure des palabres savantes et des tergiversations timides devant l'ennemi toujours plus audacieux est passée. Les camps se tranchent. Si ce n'est pas, cette année encore, *toute* la France catholique que le régime maçonnique retrouvera en face de lui au scrutin ce sera du moins une élite militante qui se présentant, couleurs déployées, sera prête à ne jamais désarmer.

Nous avons déjà parlé du beau mouvement de "l'Union des Catholiques pour la défense de leurs droits," lancé à la réunion du 28 février par le colonel Keller. Des initiatives analogues et concordantes se sont produites sur tous les points du territoire français.

Voici, par exemple, la fière proclamation des catholiques de Mautauban et du Tarn et Paronne qui fut votée à la suite d'une grande réunion sous la présidence de l'évêque, Mgr Marty :

1o. Nous agirons en catholiques, dans la prochaine lutte électorale comme dans toutes les circonstances privées ou publiques de notre vie. C'est un devoir absolu et sans dispense possible. C'est, d'ailleurs, notre devoir de Français aussi bien que de catholiques, parce que voter pour qui ne défendrait pas le catholicisme ce serait voter contre la France.

2o. Nous ne voterons, en conséquence, que pour des candidats sincèrement résolus à respecter tous nos droits et toutes nos libertés catholiques, car tous nos droits et toutes nos libertés nous viennent de Jésus-Christ et sont également intangibles et d'ailleurs également nécessaires à la vie du catholicisme et de la France.

3o. Des lois ont été faites, depuis 1880, contre ces droits et ces libertés. Ces lois doivent être abrogées ou revisées. De là le programme de nos revendications catholiques.

Ce programme a été diversement rédigé ; mais il est toujours substantiellement le même et peut-être ainsi formulé :

"Abrogation ou revision de toutes les lois anticatholiques ; reprise des relations de la France avec le Pape, suprême juge et défenseur de nos droits et de nos libertés."

4o. Nous voterons, en dehors de toute opinion politique et de toute considération personnelle, pour qui acceptera notre programme et voudra le défendre. Nous ne voterons jamais pour qui ne l'acceptera pas, alors même que ce serait un candidat *moins mauvais*. Car ce candidat, n'acceptant pas le programme catholique, voterait contre l'Eglise et par une conséquence nécessaire, contre la France. Dieu d'abord... et la France après et avec lui ! Dieu et la France ne se séparent pas.

5o. Non seulement nous voterons pour les candidats catholiques et pour eux seuls, mais nous ferons campagne pour eux. Et notre action ne finira pas avec la période électorale, car il est à peu près certain que ce n'est pas des élections que nous viendra le salut. Nous travaillerons à refaire autour de nous une mentalité vraiment catholique... même en matière électorale. Nous prêterons un concours sincère et désintéressé au développement ou, si c'est encore nécessaire, à l'établissement des Comités paroissiaux qui doivent, dans tout le diocèse, opposer l'action catholique qui seule peut sauver la France à l'action maçonnique qui la tuerait sûrement, parce qu'il ne peut pas y avoir de France sans Dieu. Nous ferons honneur à notre devise : "Dieu et la France ! Catholiques avant tout !"

* * *

Partout l'épiscopat est à la tête des troupes. Les évêques précisent nettement le devoir électoral et avec une vigueur toute apostolique claironnent hardiment l'union sur le terrain exclusivement catholique en dehors et au dessus des partis politiques.

Ecoutons ces voix :

"Ne dites pas, écrit Mgr l'archevêque de Besançon, que l'acte de voter est un acte civil ou politique qui échappe aux prescriptions de la religion et de la morale. Non, vous ne pouvez pas avoir deux règles de conduite, l'une dans votre vie privée et pour l'accomplissement de vos devoirs religieux, et l'autre pour les actes de votre vie politique et l'exercice de vos devoirs de citoyens........

Donc, il est sûr que si vous votez mal, vous commettez une faute, et une faute grave dont votre conscience sera aussi chargée que si vous aviez commis un vol ou un faux témoignage.

Il en résulte que vous ne devez pas voter pour un ennemi de votre religion, quelque avantage humain que vous puissiez vous promettre de son influence. Il vaudrait mieux, selon la parole de Notre-Seigneur, vous couper la main droite que de l'étendre pour déposer dans l'urne électorale un bulletin qui porterait le nom d'un impie, d'un persécuteur, comme sont les députés qui ont voté les lois contre l'Eglise, contre la liberté religieuse, contre les droits des pères de famille dans l'éducation de leurs enfants.

Tout au contraire, vous devez voter pour le candidat catholique, s'il s'en présente un.

(A Suivre en 5me page)

Brèves informations

Nouveau record d'aviation.

L'aviateur Garaix à Chartres, monte avec 9 passagers à 1600 mètres en 54 minutes, battant le record de la hauteur avec passagers.

* * *

Les dirigeables allemands.

Les villages de Lorraine ont vu de nuit des dirigeables allemands qui circulaient très haut audessus du territoire français et projetaient de fortes lumières. Ces allemands auraient bien tort de se gêner.

* * *

Un digne hommage à St. Joseph.

L'Oratoire St. Joseph, sur le sommet Ouest du Mont Royal à Montréal, célèbre par les miracles et les faveurs obtenus par l'intercession du vénérable frère André aura désormais sa basilique. L'imposant édifice, confié aux architectes Venne et Viau de Montréal, occupera le site de la présente chapelle. Outre ce sanctuaire, l'on construira d'immenses et superbes escaliers de marbre escaladant le Mont Royal et conduisant les foules à la basilique.

* * *

Expéditions antarctiques.

Au cours de cette année, trois expéditions importantes se dirigeront vers le pôle sud, ce sont celles de MM. Stackhouse, Shacklaton et du commandant Evans.

Deux d'entr'elles sont préparées d'après le grand style et fourniront sur les régions polaires, des détails importants pour la géographie en général, et pour les explorateurs futurs.

* * *

La situation au Mexique.

Les choses s'aggravent au Mexique, les relations avec les Etats-Unis deviennent de plus en plus tendues. Le président Wilson veut forcer Huerta à obéir à son message. A cet effet il a fait dépêcher à marches forcées, neuf navires de guerre à Tampico et à Vera-Cruz: ces navires, outillés à la moderne contiennent un fort contingent, de troupes et des provisions pour trois mois. Devant ces forces imposantes, Huerta fléchira-t-il cette fois ?

* * *

Un clergé féminin.

Dans une petite ville du Cheshire, Angleterre, l'on a inauguré une église protestante dont le clergé se compose entièrement de femmes. On l'a dénommée : *"église de l'idéal nouveau."*

A quand la prochaine sottise du féminisme anglo-protestant ?

* * *

Une Université catholique en Chine.

Dans une dernière réunion des Vicaires Apostoliques du Nord de la Chine, il fut question d'établir un plus grand nombre d'écoles catholiques. Les augustes membres de cette assemblée, comprenant la nécessité des écoles des missions, ont décidé de fournir le plus grand nombre d'instituteurs aux écoles que l'Etat Chinois veut établir, et même ils veulent à cet effet une Université catholique. Pour mener ce projet à exécution, une vaste organisation des catholiques de Chine recueillera les fonds nécessaires.

Le R. Frère Amédée.

Le T. R. F. Amédée, Supérieur Général de la Congrégation des Frères de la charité, est présentement en voyage à Montréal, dans les intérêts de ses fils spirituels. Ce vénérable religieux, éducateur apôtre de la jeunesse, dirige depuis trente-huit ans, les destinées de sa nombreuse Congrégation.

Par sa grande expérience des hommes et des choses, il exerce une profonde influence en Belgique et dans les cercles officiels de l'Europe.

* * *

L'Eglise St. Jean-Baptiste de Lowell.

Les travaux de construction de l'Eglise St. Jean-Baptiste de Lowell, incendiée, il y a quelques mois, avancent rapidement, et tout fait prévoir le parachèvement du temple en septembre prochain.

* * *

L'Allemagne sur un pied de guerre

Une nouvelle grave arrive d'Allemagne; le gouvernement aurait décidé de laisser l'armée sur le pied de guerre pendant tout l'été.

* * *

Les élections en France.

L'*Officiel* publie le décret fixant au 26 avril les élections générales pour la Chambre des Députés.

Les scrutins de ballotage auront lieu le 10 mai.

La loi ayant pour objet de réprimer les actes de corruption dans les opérations électorales est promulguée à l'*Officiel* ainsi que la loi assurant le secret et la liberté du vote.

* * *

En attendant.

Le prince de Wied songe, dit-on, à se faire proclamer roi d'Albanie; en attendant, le désordre est tel dans le pays que ni le prince ni la princesse n'osent sortir de leur palais de Durazzo.

* * *

Chemin de fer stratégique au Maroc.

Les troupes françaises du Maroc oriental ont fini la construction du chemin de fer stratégique d'Oudja à M'soum. Le général Baumgarten a inauguré la ligne ces jours.

* * *

Inondations en France.

On signale de graves inondations, par suite des pluies persistantes, dans les vallées de la Marne, de l'Aube, de la Meuse et de la Moselle. Une tempête terrible a sévi sur Versailles.

* * *

Les troupes grecques.

La Grèce demande aux puissances qu'on lui permette de retarder l'évacuation de l'Empire.

* * *

Grève en Russie.

Il y a, à Saint-Pétersbourg, 85,000 grévistes. Les chômeurs appartiennent 121 établissements ou chantiers.

* * *

Encore ces apaches suffragettes.

En Irlande, des suffragettes mettent le feu à la maison d'un général et causent pour 400,000 francs de dégâts.

* * *

Découverte archéologique.

Des archéologues retrouvent à Lyon, sur la colline de Fourvière, l'ancien théâtre romain construit au IIe siècle.

Lanternes pour Jean-Baptiste

La vraie lumière sur les Francs-Maçons dans l'Ecole

PAR LUMEN

C'est pour vous, Jean-Baptiste que j'allume la lanterne.
Le moment est venu de voir clair et très clair.
Ouvrons l'œil—et le bon.
Mettons la lanterne sur le boisseau—et non dessous.
Puisse Jean-Baptiste faire bon usage de la "vraie lumière"—comme on dit en Loges.
Elle lui est offerte par son dévoué serviteur en Jésus-Christ.

LUMEN

XXIX

La Loge contre toute religion

LUMEN ET JEAN-BAPTISTE

Passons maintenant aux *attaques contre Dieu, contre toute religion.*

Voici ce qu'écrivait FRÈRE AROUET (Voltaire) :

"La religion chrétienne est une religion infâme qu'il faut que cent mains *invisibles* (celles des Francs-Maçons) percent... Ecrasez, écrasons l'Infâme".

(Lettre secrète au Frère Damilaville, 11 décembre 1764. Correspondance de Voltaire).

FRÈRE LAFERRE, grand maître national des Loges de France, de Paris, chef du Conseil de l'Ordre maçonnique:

"Nous ne sommes pas seulement des anti-cléricaux. Nous sommes véritablement les adversaires de tous les dogmes (religieux). Le véritable but poursuivi (par nous) c'est la chute de tous les dogmes : c'est la ruine de toutes les Eglises.

(Convent maçonnique de France (1904) tenu à Paris. Compte rendu de l'Assemblée générale, analysé par P. Nourisson dans le *Correspondant* de Paris, livraison du 10 juin 1905).

FRÈRE P. VAN HUMBECK, ministre de l'Instruction publique de Belgique. Déclaration textuelle (12 août 1878) au Sénat belge, au nom du gouvernement et des Loges, alors maîtresses du pouvoir :

"La doctrine enseignée dans les *Dix Commandements de Dieu* est tout simplement la négation de la liberté de conscience (!!). Cette doctrine ne fera plus partie de l'enseignement primaire !"

(Annales parlementaires du Sénat belge. Compte rendu sténographique officiel, séance du 21 août 1878.)

* * *

—Ainsi donc selon les Francs-Maçons, non seulement, comme l'a dit le Frère de Lanessan, du Grand Orient de France, en 1880, il faut *écraser Dieu:* non seulement, comme l'a dit le Frère Voltaire en 1764, il faut *écraser le Christ* et la religion chrétienne: mais encore il faut au moyen de l'Ecole publique de l'Etat, dite *neutre* (et obligatoire), élever l'enfant du peuple contre les commandements de Dieu, le mettre en insurrection contre cette base éternelle de la morale de l'humanité civilisée et cela au nom de la liberté de conscience !...

—En effet la liberté de la conscience maçonnique repose essentiellement, non seulement sur l'athéisme, sur l'antithéisme, sur l'antichristianisme judaïque, mais encore sur la négation des Dix Commandements de Dieu.

Pour la Loge, ce Dieu qu'elle nie n'a pas le droit de commander à l'homme: pour la Loge l'homme libéré de Dieu a le devoir de refuser d'obéir aux commandements de Dieu. Voilà le fin mot de la morale *laïque*, de la morale *sécularisée*, ou *neutre* enseignée et pratiquée en Loge.

La morale maçonnique est, sur tous les points du globe, l'opposée directe de la morale chrétienne fondée sur les dix commandements de Dieu. Voilà la vérité.

* * *

Déjà dans le Manitoba, grâce à la loi maçonnique de 1890, les documents parlementaires de 1905 (page 318) attestent que, sous l'empire de la neutralité scolaire imposée par les Frères Goggin, Clifford Sifton et Greenway, sur 1219 écoles publiques, en 1904 seulement 260 ont eu des exercices religieux de clôture. La Bible (quelques pages seulement choisies par l'*Advisory Board* du Département de l'Education) n'a été lue que dans 302 écoles. Enfin les dix commandements de Dieu n'ont plus été enseignés que dans 305 écoles publiques !...

La morale laïque, civique, sécularisée, neutre est enseignée au contraire dans 1039 écoles publiques de façon à remplacer, peu à peu, la vraie morale chrétienne, fondée sur les dix commandements de Dieu !...

Ce fait révélateur a été signalé, au Sénat, par M. Bernier le 14 juillet 1905, et, à Winnipeg, le 11 août 1906 par un magistrat éminent. Son Honneur M. le juge Prud'homme, lors de l'inauguration du Cercle catholique de l'*Immaculée Conception* de cette ville. (Voir *Central Catholic*, de Winnipeg, No. du 18 août 1906, p. 15).

—Voilà donc ce qui se cache sous le masque de la neutralité scolaire ! Voilà ce que signifie l'école "*unsectarian*" ! Et c'est cette école que les Loges veulent rendre obligatoire !

—Ecoutez encore ceci et voyez jusqu'à quelle profondeur le Franc-Maçon peut descendre dans sa haine de Dieu :

Le FRÈRE DELPECH, sénateur de la République française, président du Conseil de l'Ordre maçonnique de France en 1903 a dit ce qui suit au *Convent maçonnique* de France en 1903 :

"Le triomphe du *Galiléen* (Notre Seigneur Jésus-Christ) a duré vingt siècles. Il se meurt à son tour. La voix mystérieuse (la voix de Satan) annonçant la mort du dieu Pan (le dieu du panthéisme payen, où selon Bossuet" tout était Dieu excepté Dieu lui-même)" annonce aujourd'hui la mort du Dieu trompeur (Notre Seigneur Jésus-Christ) qui avait promis une ère de justice et de paix à ceux qui croiraient en Lui. L'illusion a duré bien longtemps ! Il disparait à son tour le Dieu menteur !"

—Quels horribles blasphèmes!...

—"Il s'en va rejoindre dans la poussière des temps les autres divinités de l'Inde, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, qui virent tant de créatures abusées se prosterner au pied de leurs autels !

"Frères Maçons ! Il nous plait de constater que nous ne sommes pas étrangers à cette ruine des faux prophètes (Applaudissements).

"L'Eglise romaine fondée sur le mythe galiléen a commencé à déchoir rapidement le jour où s'est constitué l'association maçonnique.

"Guerre à toutes les superstitions ! Guerre à tous les fanatismes !" (c'est-à-dire guerre à toute religion, guerre surtout à la religion chrétienne).

(Compte rendu secret du Convent maçonnique de France 1903, page 381. Rapport de L. Prache, page 87).

* * *

—Cela donne la clé de la guerre judaïque, diabolique, faite en France, à la croix, emblême du Christ, au crucifix des écoles et des palais de justice, aux Calvaires des places publiques.

—C'est identiquement le cri des juifs déicides s'élevant contre Jésus devant Pilate : *Nolimus hunc regnare super nos ! Tolle ! Tolle!* "Nous ne voulons pas du règne du Christ. A bas la [illegible] ! A bas Jésus-Christ !"

—Ce sont [illegible] qui sont aujourd'hui les maîtres d'écoles de la France !

—Voilà ceux qui, au nom de la neutralité et des droits de l'Etat au nom de la liberté de conscience et de la liberté des cultes, après avoir confisqué le budget du culte catholique—une dette nationale reconnue par un concordat—s'apprêtent à s'emparer bientôt de 30,000 églises catholiques, après avoir fermé de force 25,000 écoles chrétiennes !

(*A suivre*)

Un illustre bilingue

Voici un beau trait de la vie de l'Archevêque d'Alger, le cardinal français Lavigerie, fondateur de l'Ordre des Pères blancs d'Afrique dont une maison florissante existe à Québec. Je cite l'histoire de sa vie par l'abbé F. Klein.

Avant d'être archevêque, Mgr Lavigerie avait été évêque de Nancy. Il y avait dans son diocèse des villages catholiques de langue allemande dont les habitants, ignorant le français, n'avaient jamais eu le bonheur d'entendre les exhortations de leurs Evêques. Mgr Lavigerie ne savait pas un mot d'allemand.

—Bah ! se dit-il, il suffit de vouloir !

Il voulut en effet. En trois mois il apprit l'allemand et à grand renfort de dictionnaire composa trois sermons en allemand qu'il apprit par cœur.

Arrivé dans le premier village, ses grands vicaires voulurent le dissuader de parler allemand aux fidèles, lui disant qu'infailliblement l'assistance et eux-mêmes ne tarderaient pas à rire :

—Que les fidèles rient, cela ne me troublera pas. Mais vous, c'est une autre affaire. Vous seriez capables de me faire rire moi-même. Mettez-vous derrière l'autel.

Le moment venu de parler, l'évêque, debout dans le sanctuaire, commence avec une certaine anxiété, mais aussi avec beaucoup de conviction :

—*Es ist mir ein grosses Vergnugen mich in euren Mittel zu befindent... Doch bedauere ich sehr dass ich eure schoene Sprache nicht gut rede.*"

(C'est pour moi une grande joie de me trouver au milieu de vous. Je regrette seulement de ne pouvoir mieux parler votre belle langue.)

Après cet exorde il promène, un peu inquiet, ses regards sur les auditeurs. Et que voit-il ? Au lieu des sourires prévus, les marques d'une émotion joyeuse et des pleurs d'attendrissement.

Profondément touché l'évêque se retourne vers ses vicaires généraux :

—Vous pouvez venir maintenant, vous ne me ferez pas rire.

Et il continua son allocution en allemand.

En rentrant au presbytère, l'évêque trouva le curé riant aux larmes, non pas du sermon épiscopal—écouté avec tant d'attention par les bons villageois,—mais de l'appréciation de sa respectable servante qui savait le français. Elle était fâchée de ce qu'on eût envoyé au diocèse "un évêque qui ne savait pas seulement le français" !

Cette anecdote montre les espèces de miracles que l'énergie peut produire dans une âme épiscopale et française. Mgr Lavigerie savait vouloir. Il avait cette foi qui soulève les montagnes. C'est ainsi qu'à force de volonté sainte, avant d'être évêque, il avait, lors de sa mission auprès des chrétiens de Syrie, à la suite des massacres de 1860, appris leur langue. C'est ainsi que l'Archevêque français d'Alger apprit l'arabe et les idiomes africains pour pouvoir se prodiguer à la rédemption des peuplades noires et musulmanes—laissant aux pères Blancs des traditions auxquelles ils restent fidèles.

De l'histoire

Si l'on feuillette l'histoire, on verra que la treizième année de chaque siècle a tantôt amené pour notre planète des événements heureux, tantôt des désastres.

L'an 313 fut proclamé l'édit de Milan autorisant officiellement le culte chrétien. L'an 613 vie le supplice de Brunechaut, et un siècle plus tard, en 713, les Arabes firent leurs premières incursions au delà des Pyrénées. En 813, les Bulgares prenaient Andrinople (déjà!). En 1113 Guillaume de Champeaux fondait à Paris l'abbaye de Saint-Victor. Ce fut en 1413 que Lyon fut réuni à la France, et la même année les Armagnacs massacrèrent les Bourguignons à Paris. 1513 fut néfaste: la défaite de Novare chassa les Français de l'Italie, et amena la paix ignominieuse avec Ferdinand le Catholique. En 1613, les Romanoff montaient sur le trône de Russie. En 1713, un traité, celui d'Utrecht. C'est depuis cette date que l'Angleterre occupe Gibraltar. Enfin 1813, c'est Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzig, les victoires glorieuses et les défaites plus glorieuses encore.

LA PAGE DU DIMANCHE

Évangile

Le deuxième Dimanche après Pâques

(S. *Jean*, X).

EN ce temps-là, Jésus dit aux pharisiens: Je suis le bon Pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup qu'il abandonne les brebis et s'enfuit; et le loup les ravit, et disperse le troupeau. Or, le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie. Il faut que je les amène aussi: elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un Pasteur.

———o———

Petit Calendrier

JEUDI 23 Avril—S. Georges, martyr.
VENDREDI 24 Avril—S. Fidèle de Sigmaringen, conf.
SAMEDI 25 Avril—S. Marc, évangéliste.
DIMANCHE 26 Avril—SS. Clet et Marcellin, papes et mart.
LUNDI 27 Avril—S. Thuribe, év. et conf.
MARDI 28 Avril—S. Paul de la Croix, conf.
MERCREDI 29 Avril—S. Pierre de Vérone, mart.

Ce vieux garçon !

Pour une retraite tapée, ce fut une retraite tapée. Vraiment le Père avait le don de brasser les consciences d'hommes jusqu'au fond. Les confessionaux ne se vidaient point, les communions vidaient les pleins ciboires, la flamme vacillante des cierges étoilait pieusement tout le long de la balustrade. Et l'on priait avec une conviction qui aurait surpris bien des femmes. Ah! quand les hommes s'y mettent, ils ne sont inférieurs à qui que ce soit. Oui, qu'une retraite d'hommes doit toucher et soulager le COEUR SACRÉ de l'Homme-Dieu!

La grande mission toutefois passait, passait sans pouvoir pénétrer le cœur un peu pétrifié d'un vieux garçon de quarante-trois ans. Il faut que je vous le décrive. C'est un grand gaillard haut de cinq pieds et sept pouces, grosse et large moustache *ennicotinée*, esprit étroit enbroussaillé d'idées malsaines, abonné au club, aux mauvais journaux et aux mauvais amis. Or, comment voulez-vous qu'avec un tel bois la retraite puisse tout de suite vous équarrir une vraie tête de saint ?

Si vous l'aviez vu s'embarquer sur toutes sortes de discussions et développer ses *principes à lui* sur la religion. Au moins dans son évangile il gardait les Pâques. Et Dieu lui en sut gré puisque à la dernière heure, le ciel enregistra la conversion totale du sieur X... vieux garçon. Ce fut à la suite d'une conversation avec un des retraitants.

Le laïque qui est un véritable apôtre peut souvent ce que le prêtre ne peut pas.

Voici un petit bout de cette apostolique causerie:

...A force de cracher sur la religion, mon cher, on peut lui faire un tort passager, mais c'est le *cracheur* surtout qui tourne mal.

—Comment cela ?

—C'est que, vois-tu, quand la religion va, tout va, quand elle s'arrête tout s'arrête.

—Par exemple!

—Il n'y a pas de "par exemple" quand la religion va l'honnêteté, la justice, la sobriété, la moralité tout cela va. Quand la...

—Quoi, ce n'est pas tout ?

—Quand le religion va, l'économie, l'ordre, la charité, le dévouement, le sacrifice, la famille, tout cela va.

—Ah, bah, tu en as de la verve aujourd'hui. On voit que la retraite ne te met pas la langue dans la poche.

—N'essaie pas de rire, mon vieux; si tu voulais penser comme ton défunt père tu parlerais bien comme moi. Veux-tu que je te pose une question.

—Si ça te plaît, je n'ai pas de refus.

—Eh bien, quand un jeune homme s'en va sur la mauvaise pente, quand il se débauche, perd sa réputation, son honneur, sa bourse, sa santé, est-ce la religion qui le mène-là, ou n'est-ce pas plutôt parce qu'il n'a plus de religion?

—Bigre! c'est évident que s'il vivait autrement que ça, il tournerait mieux.

—Quand un ouvrier s'abrutit d'alcool, laissant au *bar*, son argent, son amour et l'avenir de sa femme et de ses enfants, quand il blasphème et fait entrer chez lui la tuberculose, l'idiotie et d'autres maladies encore, est-ce la religion qui le conduit-là ?

—Dame! qui le dit ?

—Mais c'est toi: quand on critique toujours la religion et qu'on s'en fiche, on admet par le fait même que ce n'est pas elle qui empêche les hommes d'être voleurs, menteurs, sacreurs, ivrognes. Dis-moi, où sont-ils les gens honnêtes qui ne font pas de religion, où sont-ils les parents modèles qui ne font pas de religion ? où sont-ils les enfants d'espérance qui ne font pas de religion ?...

Notre vieux garçon à grosse moustache en avait assez, il avait revu suffisamment son catéchisme.

Il est si bien converti qu'il va trouver, je crois, à se marier.

B. P. I. C.

———o———

Rien pour les bonnes oeuvres

Un ange se promenait, l'autre jour, dans les rues bien alignées du village. Il était en quête de bonnes œuvres. Il allait légèrement, d'une main douce, frapper aux portes des habitations. On ouvrait à cet envoyé céleste mais on lui donnait rien ou fort peu. Les bonnes œuvres sont fort difficiles à faire, se disait l'ange, on me représente que la vie est chère, les besoins partout sont grands et les cordons des bourses se resserrent davantage.

Oui! bel ange, les œuvres de charité ne rencontrent pas toujours les bonnes volontés qu'on se plaisait à escompter; vous ne savez donc pas que d'autres zélateurs sont passés par les foyers avant vous.

D'abord la mode vous y a précédé, on a frayé le passage à cette visiteuse, on s'est incliné devant ses décrets et les dentelles, les rubans, etc., se sont amoncelés sur les tablettes des armoires en attendant leur transformation par la bonne faiseuse en robes à queue de poisson dans lesquelles nos belles ne sont pas très à l'aise pour la marche. Dieu veuille qu'elles ne soient pas obligées de courir dans ces accoutrements.

On ne se refuse pas à la mode, elle est impérieuse, elle commande, elle fait ouvrir les bourses les plus récalcitrantes, elle a horreur des sous car il lui faut des dollars et des dollars encore... les caractères les plus indépendants se courbent devant ses exigences. Et c'est ainsi que l'on verra des budgets se déséquilibrer d'une manière inquiétante.

La bonne œuvre a beau tendre la main. Passez une autre fois, lui dira-t-on, l'obole destinée premièrement à la bonne œuvre a depuis longtemps pris le chemin des grands magasins. Ne savez-vous donc pas que le bien qui doit être fait aujourd'hui ne doit pas être remis à demain ?

Il n'importe! la mode a parlé et c'est elle, la reine, qui porte le sceptre.

Courbez-vous, jeunes filles, devant cette despote: le bon Dieu vous a douées de formes gracieuses, une mise simple suffit à relever vos charmes, à faire ressortir votre fraîcheur, votre aspect nous fait penser aux anges. Mais la mode et sa tyrannie vont vous donner une apparence grotesque, le décolleté, l'écourté et l'étroitesse de la jupe ont tôt fait d'annihiler vos charmes et de vous transformer en objets de tentations.

Tout cet étalage de luxe a fait fuir l'argent amassé par votre travail et il n'en est rien resté pour les œuvres de charité. Dites-moi si, après toutes ces dépenses exigées par la mode, vous avez accumulé des mérites pour l'éternité !

Le luxe, sous toutes ses formes, a le pas sur les bonnes œuvres, luxe dans l'ameublement: on veut toujours acheter ce qu'il y a de plus beau, de plus nouveau, de plus à la mode enfin: on veut passer pour gens de moyens, cela amène de la considération, la vanité est satisfaite mais l'ange de la bonne œuvre, lui, lève les épaules et vous regarde avec pitié, il escompte le bien qui aurait pu être fait avec ces sommes dépensées follement.

Le luxe de la table compte pour quelque chose aussi, on ne se contente pas comme autrefois d'une nourriture simple, les mets recherchés, l'alcool, diminuent la part de la charité. A plus tard la bonne œuvre ! Passez! Passez!

Oui! la bonne œuvre se présentera encore à ces portes qui se ferment devant elle et font meilleur accueil à la mode et au luxe, les refus ne feront pas se décourager l'ange des bonnes œuvres, il connaît les petitesses de la terre mais il sait aussi plus d'un asile où la bourse s'ouvre généreusement et il y sème, là, les bénédictions du ciel.

RAYMOND.

DEBOUT!

Ils ont dit d'une voix frémissante de rage:
"Reniez le passé, ne parlez plus français!"
Et tout un peuple ému, bondissant sous l'outrage,
Sublime, le front haut, a répondu: "Jamais!"

Debout, frères, debout! C'est l'heure solennelle,
Où de nos détracteurs il faut braver les lois.
Aux gloires du passé que chacun soit fidèle,
Laissons parler bien haut le noble sang gaulois.

Jamais des grands exploits dont notre race est fière,
Vous ne nous ravirez l'immortel souvenir !
Notre langue en nos cœurs restera la première,
Pour elle dussions-nous et lutter et mourir !

ARTHUR BEAUCAGE.

———o———

L'empoisonnement du peuple

Dans un article intitulé "l'Empoisonnement du peuple", Paul de Cassagnac, après avoir parlé de l'épouvantable expansion de l'alcool, s'écriait avec indignation:

"Comment voulez-vous qu'une race puisse résister à tous ces robinets qui lui versent le poison: l'alcool à l'homme, le vin falsifié à la femme, le lait gâté à l'enfant...

"Pendant ce temps-là, pendant que le peuple boit, souffre et meurt; pendant que sont taries les sources mêmes de la vitalité humaine, le gouvernement insensible à l'agonie de la patrie, continue de faire ses budgets, en propageant les poisons que vomissent, à jets continus, les 150,000 bouches d'égoûts qu'on n'aura jamais le courage de surveiller, de limiter et de fermer!"

L'oeuvre du cabaret

A méditer, cet état comparatif d'un canton normal, en 1800 et 1900.

Population:

En 1800, 14,907 habitants.

En 1900, 8,857 habitants.

Etat sanitaire:

En 1800, pas de conscrits réformés, pas de mort-nés, peu ou point de tuberculeux.

En 1900, 51 conscrits réformés, 47 mort-nés, 49 décès par tuberculose.

Criminalité.

En 1800, 2 délits.

En 1900, 17 délits.

De cette déchéance effroyable il y a sans doute plus d'une cause.

Mais une cause est évidente, la principale peut-être: l'alcool.

Dans ce canton, tandis que la population baissait de 40 p. c. les débits augmentaient de 800 p. c.

En 1800, 22 cabarets.

En 1900, 1740 cabarets.

Contribution à l'histoire du progrès social !

———o———

EN PLAISANTANT

Elle et lui

Ce dialogue entre un ivrogne et sa moitié est plein d'actualité.

L'homme s'adressant à sa femme:

—On devrait faire les semelles des souliers avec des langues de femme.

—Pourquoi? demande la femme.

—Parce que cela nous ferait des *souliers inusables*.

—En ce cas riposta la femme il faudrait faire les empeignes de gosiers de buveurs.

—L'homme à son tour de demander pourquoi ?

—Parce que, dit la femme nous aurions des souliers, *qui ne prendraient jamais l'eau !*

———o———

BONS AMIS

Je dis toujours du bien de toi,
Tu dis toujours du mal de moi;
Mais je ne sais quel malheur est le nôtre,
On ne nous croit ni l'un ni l'autre.

———o———

AMUSANTE COQUILLE

Le mari fume son cigare après le dîner, la femme lit le journal.

—Tiens, s'écrie-t-elle, je ne savais pas que Napoléon 1er était diabétique.

—Moi non plus !

—C'est là, dans le journal! il y a: "C'était l'année du *"sucre"* de Napoléon."

———o———

MÉNAGE BOURGEOIS

—Tu devrais aller voir ton ami Duplantin, qui est plus malade.

—Ah! ma foi non.

—Ça promènerait le chien...

—Tiens! c'est une idée.

LA BONNE PRESSE

"Vous, de votre personne et de votre argent, aidez, favorisez la presse catholique."
LÉON XIII. Lettre au peuple italien, 8 décembre 1892.

Ouvrons les yeux

Aux mains des ennemis de notre race et de notre religion les mauvais journaux sont des armes terribles. Le savons-nous? Savons-nous que rien ne résiste aux attaques du mauvais journal? Les petits coups qu'il frappe chaque jour au même endroit usent et sapent à la longue les résolutions qui semblaient fortes et jusqu'à des convictions que l'on aurait pu croire indestructibles.

Or à cette œuvre de destruction s'acharnent pour des piastres ou pour des haines, plus d'un de nos grands journaux. Et nous dormons !

Ouvrons donc les yeux. Et nous les reconnaîtrons. Deux signes principaux les signalent à qui veut regarder:

Premier signe: Le genre d'informations.—Comptez pour mauvais et chassez de votre demeure le journal dans lequel le scandale trouve une large place pour étaler sans honte ses plus abominables détails. Dans ses colonnes on sert aux lecteurs, en tranches illustrées et nauséabondes toutes les histoires de meurtres, de vols, de violences qui courent le monde. Rien n'est omis de ce qui peut salir ou troubler. On chasserait l'étranger qui oserait venir au foyer tenir ces propos. On accueille avec empressement le journal qui les propage. De cette pâture dégradante pères et mères se nourrissent et nourrissent leur famille. On n'y prend pas garde, mais de là viennent l'affaiblissement des caractères, la déchristianisation de nos familles, et bien d'autres misères.

"Il ne se tromperait guère, disait Léon XIII, celui qui attribuerait *principalement* à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état des choses auquel nous sommes arrivés présentement".

Deuxième signe: Guerre hypocrite à l'Eglise.—L'heure n'est pas encore venue où un journal en notre pays puisse vivre de la guerre à l'Eglise. Dieu merci, notre peuple a trop de foi pour supporter un journal formellement condamné par l'autorité religieuse. Aussi on se garde bien de faire à l'Eglise et à Jésus-Christ une guerre ouverte. Ce n'est pas sabre au clair qu'on la combat, mais par le silence et par l'insinuation. Comptez pour mauvais et ennemi de Jésus-Christ, tout journal qui loin de mettre au jour les enseignements de l'Eglise, s'efforce de les reléguer dans l'ombre et n'en tient aucun compte, quand il ne les contrecarre pas. Comptez pour certainement mauvais, le journal toujours aux aguets pour surprendre le scandale à exploiter contre le clergé, les communautés religieuses, de charité, de prière, ou d'enseignement. Il n'éprouve jamais de plus grand plaisir que d'étaler les quelques misères ou faiblesses qui peuvent survenir dans l'Eglise. Ses armes préférées sont le mensonge et l'insinuation. Faites lui voir la vérité. Il ferme les yeux, il fait le mort. Demain il donnera l'accolade à son frère le démon du mensonge.

Donc, nouvelles fortement épicées de scandales; défiance, mensonges et insinuations contre l'Eglise catholique, voilà par quels signes non équivoques l'on peut reconnaître un mauvais journal.

J'ajouterai que les annonces elles-mêmes sont révélatrices de la valeur morale et catholique d'un journal. Que penser du journal qui dans une colonne, pour satisfaire un peu l'opinion, prêche de temps à autre la tempérance, et dans dix autres, à grands renforts de titres et de gravures, proclame tous les jours les bienfaits de l'alcool et donc pousse à l'intempérance ?—Qu'il n'est digne d'aucune confiance, parce qu'il est menteur ?—Parfaitement. Alors faites le lui donc savoir.

Vous ne voyez pas de journaux portant ces signes ?... Vous ne voyez pas comment cela peut prouver qu'un journal soit mauvais?...Combien je vous plains !

Notre insouciance, cependant, une sotte et malsaine curiosité établissent leur prospérité et leur néfaste circulation. Ils travaillent à la défaite de nos idées, à la ruine de ce que nous avons de plus précieux et nous leur prêtons la main. Que dis-je? Nous négligeons à leur bénéfice ceux qui ont à cœur de nous aider à l'accomplissement de nos devoirs de catholique, de combattre l'erreur, de défendre l'Eglise. Est-ce raisonnable? Est-ce catholique ?

Ouvrons donc les yeux...

LA LUMIÈRE.

———o———

L'alcoolisme brise tous les ressorts de la volonté

En entraînant l'homme à rechercher des jouissances immédiates et à s'y absorber, écrit Mgr Dizien, l'alcoolisme brise en lui tous le ressorts de la volonté. Pour être un bon chrétien, pour échapper à tous les pièges que nos consciences voient se dresser à chaque pas devant elles, il faut une volonté ferme que rien n'ébranle: ce sont des efforts répétés qui, sous l'action des grâces divines, permettent aux chrétiens de se vaincre et de se posséder eux-mêmes. Mais les alcooliques ne se possèdent pas. Ils sont passédés par un perpétuel besoin de boire et deviennent la proie d'une soif qui ne s'éteint jamais. Leur volonté, faible ou nulle sur un point, s'affaiblit bientôt sur tous les autres; ils sont marqués à l'avance pour toutes les tentations et pour toutes les déchéances.

———o———

BRINDILLES

Pas de lâcheté.

Abandonner, renoncer, se décourager, s'isoler, tout cela est une sorte suicide.

La calomnie.

Les calomniateurs sont comme le feu qui noircit le bois vert, ne pouvant le brûler.

Le portrait de la sottise.

Ne vous gênez pas pour dire du mal des sots en général: personne ne se reconnaîtra.

L'oubli des bienfaits.

Le bienfaiteur a ordinairement de la mémoire pour deux.

On dit.

"On dit", deux petits mots qui couvrent un abîme de lâcheté et de méchanceté.

DUEL SIMPLIFIÉ

Guibollard a reçu un formidable coup de pied quelque part et veut à tout prix laver son outrage dans le sang.

—Mon ami, lui dit-on, rien de plus facile. Allez à l'abattoir, et demandez un bain de siège.

Faisons le bien quand nous pouvons;
Mais ne comptons jamais sur la reconnaissance.
L'ingrat, pour s'esquiver, trouve mille raisons,
Et trop souvent heureux encore qui n'en tire vengeance.

VIENNET.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous les articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST devront parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.
Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signées.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, JEUDI 23 AVRIL 1914

Réclamons toujours !

Plusieurs de nos compatriotes se plaignent de l'absence du français dans les magasins, bureaux et offices publics des villes de notre province et de l'Ouest en général.

Cette lacune cause parfois chez les nôtres de graves préjudices, mais il faut l'avouer, elle est le fruit de notre négligence. Parlons français, achetons en français, et si l'on ne comprend pas insistons toujours, et filons chez un autre marchand qui peut nous comprendre.

Devant cette insistance continue et entendue chez tous les nôtres, les gérants de magasins, et les directeurs de bureaux publics ouvriront les yeux; et, leurs intérêt entrant en conflit, ils engageront des commis et employés de notre nationalité.

Ce succès nous pouvons l'obtenir, la constitution nous garantie l'usage de notre langue sur le même pied que l'anglais; alors marchons de l'avant et ne craignons pas : l'Anglais admire celui qui s'affirme devant lui sans crainte et avec fermeté. Mais n'allons pas, après avoir obtenu justice pour notre langue, la délaisser et reprendre nos habitudes anglaises qui nous vont si mal.

Voici un exemple qui illustrera le bien fondé de nos avancés.

Dans un magasin départemental de la rue Main, à Worcester, Mass., le propriétaire était sous l'impression que les Canadiens n'achetaient pas à son établissement.

—"Ça ne me sert à rien d'avoir des commis pour servir la clientèle canadienne, disait-il à ses employés canadiens, et ça ne sert à rien d'annoncer dans la presse de langue française, parce que la maison n'est pas encouragé par les Canadiens !"

Et cependant, c'était le contraire, cette maison jouissait beaucoup du patronage franco-américain, mais comme tous achetaient dans la langue de Shakespeare, ils passaient auprès des patrons pour des Irlandais.

Voilà où nous mène notre négligence, affirmons-nous et pour avoir gain de cause réclamons toujours.

Le paganisme aux Etats-Unis

D'après les statistiques récemment fournis à New-York sur les diverses religions aux Etats-Unis le paganisme s'implante de jour en jour dans la république voisine.

Sur 95,000,000 d'habitants, toutes les religions réunies ne comptent que 35,000,000 d'adhérents, ainsi repartis :

Catholiques	13,099,534
Méthodistes	7,125,069
Baptistes	5,924,662
Luthériens	2,538,722
Presbytériens	2,027,593
Disciples du Christ	1,519,369
Episcopaliens	997,407
Congrégationalistes	748,340

Ainsi donc, les 60,000,000 d'habitants, qui demeurent en dehors de ces religions ne pratiquent nullement et vivent comme des païens.

Cette augmentation de plus en plus ferme de l'indifférence en fait de religion et de pratiques religieuses fait réfléchir les hommes sérieux, les laïques de toutes sphères, comme le clergé, sur cette masse imposante enfoncée dans le paganisme de la chair et de l'or.

L'avenir des Etats-Unis dépend sans aucun doute de la direction que prendra cette foule de païens civilisés.

Fières paroles d'un député français

M. Fernand Engerand, député de Caen, s'adressait ainsi à son auditoire dans une assemblée politique :

"Vous êtes des catholiques, messieurs, et vous vous êtes groupés pour la défense des intérêts catholiques, pour vous faire respecter et pour faire respecter vos idées: vous avez eu parfaitement raison.

Depuis que je suis entré à la Chambre, je me suis aperçu que la politique était une science qui n'avait avec la morale que de très lointains rapports. J'ai vu bien des actes peu édifiants, mais je vous déclare que je n'en connais pas de plus immoral que celui d'élus rougissant de leurs électeurs et considérant—après l'élection—comme inavouables des suffrages qui ne vont pas toujours à eux spontanément.

Et je tiens à dire bien haut que vos suffrages, à vous catholiques, ne sont pas seulement de ceux qui font plaisir, mais de ceux qui honorent et qu'on a fierté à revendiquer !

Ces intérêts religieux, vous serez souvent obligés de les défendre sur le terrain politique. Le suffrage universel peut être pour vous un remarquable champ de manœuvre. Le nombre est la loi de notre politique, et les catholiques en France sont le nombre: ils seront la force s'ils savent se grouper et s'unir.

Laissez-moi vous rappeler un souvenir historique. Un de nos plus grands historiens, et dont la mort nous tient encore inconsolés, Albert Vandal, écrivant l'*Avènement de Bonaparte*, raconte que le Premier Consul, au cours des enquêtes préliminaires du Concordat, avait reconnu "qu'en France le catholicisme n'est pas un parti, mais un peuple !"

Allez-donc à ce peuple et qu'à votre voix il se redresse, il se lève!

Et je vous dis : bravo ! et je vous crie : courage !

Quand, avec une foi admirable, votre aumônier a constitué la Famille Condéenne, il pouvait peut-être se rémémorer le mot fameux : "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer !"

Il a réussi, et vous pouvez aujourd'hui avoir de grandes espérances.

Espérons donc, mes amis, et croyons aux légitimes revanches du droit et de la justice.

Sans doute l'heure vous paraît bien sombre, mais n'oubliez pas que les ténèbres ne sont jamais plus épaisses que quand l'aube est proche. Et dans ces ténèbres n'entendez-vous pas déjà un bruissement de vie : c'est la jeunesse qui est déjà debout pour la défense des causes sacrées pour lesquelles vous vous êtes armées. . . . ."

Encore un crime de Société Secrète

Ceci vient de se passer à Vancouver, Colombie Britannique. Un jeune domestique chinois, Jack Yonk ou Kong, profitant de l'absence de son maître, M. Millard, assassine la femme de ce dernier, pour pouvoir la voler plus à son aise. Il découpe le cadavre et brûle dans la fournaise de la maison les membres de la malheureuse victime. Le mari revient à l'improviste, quand l'horrible holocauste n'est pas encore terminé. "Il cherche sa femme; Jack, affecte la plus parfaite indifférence. On soupçonne le crime. On fouille la maison. On fouille la fournaise. On y découvre une partie des membres brûtés. Jack arrêté, finit par avouer. On constate les vols. L'instruction judiciaire se fait. Voici ce qu'on découvre :

Jack, âgé de 20 ans, a été a l'école laïque, *neutre*, fréquentée par d'autres enfants chinois et blancs, pêle-mêle. Il devint, étant écolier, membres très actif d'une société secrète chinoise, recrutée à l'école et dont le but est l'anarchie, le communisme. Il se rendait la nuit spécialement le samedi à la loge où il restait jusqu'au matin. Son initiation, date de deux ans. Deux ans consacrés à s'anarchiser radicalement ! Les Frères de la Loge chinoise sont presque tous des jeunes gens du même âge que Jack, la plupart anciens écoliers et domestiques chez les blancs. Jack était le plus avancé, le plus "intelligent" dans le sens criminel. Les Millard pas plus que les autres ne s'inquiètaient nullement de l'existance de cette loge et de l'affiliation de leurs "boys" chinois. Ils étaient probablement convaincus que la loge secrète et nocturne était une association de pure "philanthropie", de secours mutuel etc..—masque dont se couvrent, en général, les loges maçonniques de blancs. Peut-être même les maitres étaient-ils eux-mêmes, des Frères de loges blanches, ce qui les rendait plutôt sympathiques à la loge chinoise. Jack, au sein de celle-ci était un chef,—"vénérable" à 20 ans ! Il y faisait des "conférences", on devine de quelle nature.

La loge était un séminaire, une pépinière d'apaches jaunes, comme le sont presque partout les arrière-loges blanches auxquelles les loges officielles, enduite de "respectabilité," servent de vestibule en Amérique, en Asie, en Europe.

LE LOUP BLANC.

Jack était, en sa loge, un apôtre fanatique de la secte secrète du *Loup blanc*, secte sino-mongolienne, dont les exploits récents: pillage de villages et de villes en chine, massacres des habitants, répandent là-bas la terreur. Les loups blancs résistent aux troupes régulières envoyées contre eux. La secte du *loup blanc*—le blanc en chine est la couleur du deuil—est une des nombreuses filiales de la secte secrète du *Nénuphar blanc*, de la maçonnerie chinoise qui a des *temples* en Canada, à Winnipeg, à Montréal. Leur temple a été inauguré, publiquement, processionnellement, avec le concours imbécile des autorités et de la police, avec banquets et discours—comme on l'a vu naguère à Montréal!

Jack, prêchait les beautés du *Loup blanc* aux jeunes Frères de Vancouver. Mais Jack était comme les Frères Anarchistes blancs un partisan de la propagande *par le fait*. Il volait en *loup blanc* pour montrer aux Frères jaunes comment s'y prendre. Il assassina une femme, en *loup blanc* pratique. Il est fort probable que tout fut prémédité, arrangé en sa loge. Lorsqu'il comparut en cour, entouré d'agents, en présence d'une foule considérable, il montra le plus parfait cynisme, la plus grande tranquilité. Il sait que les Frères feront leur possible pour le soustraire au châtiment. On va le juger prochainement—si d'ici lors on ne parvient pas à le faire échapper,—comme on fit récemment à Winnipeg pour le célèbre Frère anarchiste hongrois Krafchenko, avec le concours de Frères maçons.

* * *

Vous croyez peut-être, que le crime de Frère Jack, va ouvrir les yeux aux autorités civiles et judiciaires de Vancouver ?

Quelle erreur! Vous ne connaissez pas l'empire de l'esprit maçonnique dans les régions officielles. Il n'est pas question, pour le moment du moins, de nettoyer Vancouver, d'exterminer les *loups blancs*, ni de détruire la Loge chinoise. On se contentera de juger Jack,—s'il n'échappe pas comme Krafchenko et de le condamner, peut-être à mort, s'il est trouvé coupable—comme on vient de condamner Krafchenko, à Mordon en Manitoba, sous bénéfice d'appel.

Mais aller plus loin, plus au fond, porter la pioche dans les loges chinoises, attaquer les *loups blancs* dans leur repaire et les détruire ! Vous n'y pensez pas ! Toutes les maçonneries blanches, jaunes ou noires se tiennent. Les Frères anarchistes et les Frères maçons sont des *frères, reliés* par des serments, des obligations mutuelles et *solidaires*. On a pu le voir à Winnipeg !

* * *

Savez-vous ce qu'on se propose de faire à Vancouver ? On va essayer de séparer les enfants blancs des enfants jaunes, dans les Ecoles publiques *neutres* laïques, obligatoires, et de parquer les jaunes dans des Ecoles Jaunes, également *neutres*, également obligatoires. Cette mesure qui fera le même effet qu'une emplâtre sur une jambe de bois soulève déjà des protestations de la part des éléments asiatiques, chinois, japonais, indous, puissants à Vancouver, grâce peut être aux loges chinoises, japonaises, indoues secrètement reliées aux loges blanches...

* * *

Jack peut être tranquille ! La bande de jeunes loups dont il est le chef, ne sera pas détruite. Et s'il est jugé, condamné, exécuté, il sait d'avance que, "martyr" comme Frère Ferrer, le *loup* d'Espagne, il sera "canonisé" maçonniquement, par les Frères de Chine, comme le fut Ferrer, par le Frère Nathan, de Rome, par les Frères de France, d'Espagne et de Belgique.

LUMEN.

Indulgences des Congrès eucharistiques

Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, dans l'article 1er de son mandement de Carême, appelle l'attention de ses diocésains sur le Bref que S. S. le pape Pie X, *Cum Nobis nihil sit antiquius*, en date du 24 janvier 1912, que nous résumons ci-après et par lesquels le Souverain Pontife accorde diverses indulgences, les unes plénières, les autres partielles, aux fidèles qui prennent part aux Congrès eucharistiques, comme à ceux qui, ne pouvant y assister, s'y unissent par la pensée et par la prière.

Dans le Bref *Cum Nobis nihil*, le Pape, sur la demande de Mgr Heylen, évêque de Namur, accorde les faveurs suivantes :

A tous et à chacun des fidèles des deux sexes,—qui, là où se tiendront ces Congrès, soit internationaux soit particuliers, et pendant la durée de ces Congrès respectifs, vraiment contrits, confessés et nourris de la sainte Communion, visiteront une église publique et y offriront à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise. Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur une indulgence plénière et la rémission de toutes leurs fautes, mais une fois seulement pendant chaque Congrès.

Pour ceux qui, pendant les dits Congrès, n'importe quel jour et dans n'importe quelle église ou chapelle publique, prieront pieusement durant quelque temps, et ainsi qu'il a été dit ci-dessus, devant le Très Saint Sacrement, Nous leur accordons, dans la forme usitée par l'Eglise, une remise de peines de sept ans et de sept quarantaines.

Nous accordons aussi à ces mêmes fidèles la faculté d'appliquer, à leur choix, cette indulgence plénière et ces indulgences partielles aux âmes des fidèles trépassés.

Le rescrit du 24 janvier 1912 concède sur la demande du même évêque :

1o. Que, pendant la durée des Congrès eucharistiques internationaux, il soit permis, aux prêtres qui assistent à ces Congrès, de célébrer, *chaque jour*, la messe votive du Très Saint Sacrement, avec *Gloria*, une seule oraison et *Credo*, excepté les fêtes majeures de l'Eglise.

2o. Que les fidèles qui, le jour de la procession solennelle, auront reçu la sainte Communion, puissent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Un dur coup pour les suffragettes

Une lettre de S. G. Mgr Moeller, archevêque catholique de Cincinati, Ohio, engage toutes les femmes catholiques à lutter avec courage et vigueur contre tout mouvement en faveur du suffrage féminin.

Le digne archevêque, conforme en cela à la doctrine de l'Eglise, soutient que ce mouvement suffragiste fait perdre à la femme son titre de reine du foyer, et lui enlève la dignité et le respect qui conviennent à la mère de famille.

De plus, d'un monde officiel nous arrive la nouvelle suivante :

Mme William H. Taft, femme de l'ex-président des Etats-Unis, se joint à la ligue anti-suffragiste et combat de toutes ses forces le suffrage féminin. Cette ligue compte plus de 10,000 femmes.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour l'érection des bâtisses du fermier sur la réserve de Sandy-Lake, agence Carlton, Saskatchewan," seront reçnes jusqu'à midi, le 27 du mois d'avril 1914.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux des Terres du Gouvernement à Prince-Albert, Sask., bureau de poste à Duck Lake, Sask., et au bureau de M. Thomas Borthwick, l'agent des Sauvages à Mistawasis, Sask.

Ces plans et devis peuvent être aussi obtenus sur demande au Département des Affaires Indiennes à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p. c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie, et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le coutrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

Les bâtisses devront être achevées pour le 15 du mois d'août 1914.

DUNCAN C. SCOTT,
Aide surintendant général des Affaires des Sauvages.

Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, le 27 mars 1914.
—5840

La France Catholique et la France impie devant le scrutin électoral

(Suite de la 1ère page)

Nous pensons que c'est une erreur et une cause de faiblesse pour les catholique de ne pas mettre en avant un candidat qui représente nettement leurs convictions religieuses, en dehors et au-dessus des partis politiques. Ce candidat, qui devrait être un homme de dévouement, rallierait peu à peu autour de son nom tous les catholique et deviendrait, dans chaque région, un personnage avec lequel les divers partis devraient compter. C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'on résoudrait la question, pratiquement si difficile, de constituer des forces catholiques, sans former proprement un parti catholique. Ce serait, en réalité, au-dessus de toute politique, le parti de Dieu, selon la parole de Pie X. Nos catholiques resteraient attachés de cœur et d'espérance au parti politique qui leur convient le mieux, et, toutes les fois qu'il s'agirait de voter, ils se rangeraient sous la bannière de leur candidat. Celui-ci pourrait, selon les circonstances, inviter ses adhérents à voter pour un candidat qui aurait plus de chances de succès que lui et qui s'engagerait à soutenir les revendications des catholiques. On pourrait constituer un Comité électoral catholique qui apprécierait les circonstances, de telle sorte que, chaque fois qu'on serait en présence d'une élection, on mettrait en avant, selon les chances plus ou moins grandes de succès, le candidat nettement catholique ou celui qui aurait promis de soutenir la cause catholique.

Alors, vraiment, les catholiques constitueront une force qui s'imposera aux partis politiques."

Dans une belle instruction pastorale datée du 22 février, voici ce que disent NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Bourges :

"Jusqu'ici, dans la plupart des circonscriptions électorales, les catholiques ont été au scrutin sans être unis, sans concertation préalable sur un programme de revendications. Là où ils n'avaient point de candidats à eux, ils ont voté pour celui qui leur paraissait offrir le plus de garanties. Et leurs voix se sont mêlées à celles des autres électeurs, nulles réserves faites, nulles conditions posées. Trop souvent ils ont été dupes de leur bonne volonté et de leur confiance.

On voit à quels résultats lamentables a abouti cette tactique d'effacement continu, d'absorption dans les grands courants politiques.

Que nos catholiques unissent donc leurs efforts en vue de nos intérêts religieux. Plus que jamais l'union et l'action s'imposent. *Vincantur sub uno vexillo Christi.*

Mais, dira-t-on, les catholiques sont divisés, la plupart se refuseront à abandonner leurs opinions politiques.—Qui donc exige d'eux ce sacrifice ? Il n'est pas interdit à un catholique d'être royaliste, ou impérialiste, ou républicain. Libre à chacun de souhaiter ou de promouvoir le régime qui lui agrée davantage. Mais il est très possible et il est très nécessaire que tous s'entendent, venus de tous les partis politiques, sur un seul et même programme de revendications catholiques pour le salut national.

Nous demandons cette union, Nos Très Chers Frères, au nom de nos intérêts les plus chers, au nom de nos intérêts les plus sacrés du pays et pour la sauvegarde de la religion.

Et notre programme, le voici.

Nous voulons :

1o. *Le respect des droits de Dieu et de l'Eglise dans la société ;*

2o. *La reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, pour le bien commun de l'Eglise et du pays ;*

3o. *La pleine liberté du culte catholique; celle des Associations religieuses ; celle de l'enseignement chrétien ;*

4o. *Le droit pour l'Eglise de posséder.*

Il n'est pas un électeur catholique qui ne souscrive à ces revendications et ne veuille travailler à les faire triompher.

Comment ? En ne votant que pour des candidats qui en auront fait leur propre programme ou qui du moins y auront donné une adhésion satisfaisante. Nous ne demandons rien là qu'un honnête homme et un bon citoyen ne puisse réclamer avec nous. Mais nous le demandons.

Citons encore ces belles paroles de Mgr Gieure, évêque de Bayonne :

"Y a-t-il deux hommes en vous? L'un fidèle au Christ, à son Evangile, à son Eglise; l'autre, ennemi juré de Dieu de la religion ? L'un qui croit, aime, espère; l'autre qui nie, repousse, maudit ? Ce serait plus que de l'illogisme, ce serait une trahison.........."

"Les francs maçons ne votent jamais pour les catholiques.

Dans nos tournées pastorales, souvent nous avons eu pour voisins à la table modeste des presbytères des maires dévoués aux hommes qui avaient voté les mauvaises lois. Affectueusement, discrètement, nous leur faisions reproche de leur vote. Quand nous leur disions qu'ils portaient du tort à la religion, qu'ils engageaient gravement leur conscience en votant ainsi, ils se récriaient et *tous* nous faisaient des professions de foi religieuse vibrantes: Ah! Monseigneur nous voulons la religion: nous l'aimons; nous voulons que nos enfants la respectent et la pratiquent. Le jour où l'on toucherait à la religion, nous nous lèverions !... Mais que voulez-vous, je suis maire, j'ai besoin du préfet, du député, du sénateur; j'en ai besoin pour obtenir des secours à ma commune, pour les routes, pour l'école, etc. Si je n'obtiens rien, je perdrai la mairie; un autre me remplacera, et je tiens à l'écharpe...

Donc, leur disions-nous, d'un côté vous mettez Dieu avec ses promesses et ses menaces, votre âme avec vos serments, vos espérances immortelles: de l'autre, un mince honneur, souvent éphémère! D'un côté, vos intérêts éternels, votre bonheur; de l'autre un intérêt incertain, et vous ne balancez pas ! Vous sacrifiez Dieu et votre âme, vous votez pour les ennemis de votre religion !

A ceux-là nous dédions la belle parole de notre saint et vénéré prédécesseur Mgr Jauffret : "Les bulletins que vous jetez dans l'urne, dépouillés une première fois sur la terre, le seront une seconde fois au jugement qui suit la mort."

* * *

A ne juger que par les innombrables méfaits de la chambre qui s'en va, il n'y aurait pas à s'en douter, un des membres de la majorité qui ne rentrerait au Parlement. Mais il faut compter avec l'ignorance des électeurs que la mauvaise presse a tout fait pour entretenir et épaissir.

Il ne faut donc guère compter sur une victoire immédiate, mais la force de la vérité catholique intégrale qui n'avait pas encore été jusqu'ici proclamée si hardiment et si universellement finira certainement par faire sa trouée de lumière.

Les sectaires eux-mêmes semblent d'ailleurs pressentir la fin d'un régime. C'est le socialiste Marcel Sembat qui s'écrie : "Gaston Calmette n'est pas mort seul. En ces drames, en ces scandales, un régime est frappé à mort." Et le radical de Lanessan :

"Je constate que la France est lasse de tyrannie des partis, du désordre des finances, de l'anarchie des administrations, de l'insuffisance de la défense nationale, du désarroi de tout ce qui fait la richesse, la force et la grandeur des nations, et, avec tous les hommes raisonnables, je dis : *Ça ne peut pas durer !*"

"Mais, fait justement remarquer la *Croix*, vainement balayerait-on les hommes et changerait-on la constitution ou le régime. Il faut avant tout que le respect de Dieu et de ses lois reprenne le dessus".

Et c'est en agissant comme le font les catholiques aujourd'hui en proclamant hautement leur foi qu'ils convertiront la nation. "Les jeunes, écrit M. de Mun, ceux des générations nouvelles, étouffant dans l'atmosphère viciée et dans la politique, dans l'art, dans les lettres sur tous les terrains, appelant, à grand souffle l'air libre, pur et respirable. Pour ceux-là, ce n'est pas la révision de la constitution qu'ils demandent, c'est la révision des mœurs."

* * *

Lorsque l'heure de Dieu aura sonné on verra la France—enfin désillusionnée de la grande erreur du libéralisme—revenir à ses traditions et reprendre le premier rang à la tête des nations.

Les témoignages que nous avons apportés montre bien que ce travail est commencé. C'est l'espoir de l'avenir. Il n'y en a pas d'autre.

CONGRES DE LOURDES

Programme des études.—La royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

"Instaurare omnia in Christo". Tout restaurer dans le Christ. (*S. Paul, Eph.* 1, 10.) *Devise de S. S. Pie X.*

"Christum Regem adoremus dominantem gentibus qui se manducantibus dat Spiritus pinguedinem." Adorons le Christ Roi règnant sur les peuple et donnant l'abondance spirituelle à ceux qui s'en nourissent. (*S. Thomas d'Aquin, Liturgie de l'office du Très Saint Sacrement.*)

I.—Fondement doctrinal et droits de cette royauté.

"Créateur et à la fois Rédempteur de la nature humaine, le Fils de Dieu est le Roi et le Maître de l'univers; il possède une souveraine puissance, sur les hommes, soit comme individus, soit comme société." (Léon XIII, Encyclique Tamestsi.)

Jésus-Christ, comme Dieu et comme Rédempteur, est Roi. Il exerce son autorité par son Eglise, mais il a droit aux hommages d'adoration, d'actions de grâces, de réparation et de prières dans son Eucharistie. Sa présence réelle exige non seulement l'adoration privée, mais publique et sociale. La messe est par excellence l'acte du culte public et social. "Rien ne peut davantage honorer Dieu ni lui être plus agréable que le sacrifice de sa divine Victime." (Léon XIII, Encyc. "Mirae caritatis".)

a) La "doctrine" de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie d'après la théologie.

b) Son "développement" dans les Pères, dans les théologiens, dans les Universités, dans les Ordres religieux.

c) Sa "manifestation" dans la liturgie, dans les arts et les monuments.

d) Sa "manifestation" dans la littérature.

e) Sa "manifestation" dans l'histoire. (Rechercher dans l'histoire des diverses nations les actes constituant de la part des peuples une reconnaissance de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.)

f) Son "renouvellement" par la dévotion au Sacré-Cœur.

g) Son "épanouissement" dans les Congrès eucharistiques internationaux.

II.—Bienfaits de Jésus-Christ envers la société par l'Eucharistie.

"Rien n'égale la puissance de cette dévotion (à l'Eucharistie) pour établir dans les cœurs ces liens de paix et de mutuelle bienveillance dont la société chrétienne comme la société civile ont un si puissant besoin." (S. S. Pie X, Lettre à S. Em. le cardinal V. Vannutelli, légat au Congrès de Montréal.)

Faire ressortir ces bienfaits d'après les témoignages de la Tradition catholique. Ces bienfaits sont la charité mutuelle entre les individus, la charité entre les classes sociales. Comment la vie surnaturelle des membres de la société contribue au bien de celle-ci. L'hommage de la société envers Dieu présent dans l'Eucharistie attire ses faveurs sur les peuples.

Ces bienfaits se produisent par la messe, la présence réelle, la communion. Insister principalement sur la communion quotidienne et sur les résultats des décrets "Sacra Tridentina Synodus" et "Quam singulari."

Comment la messe et la communion sanctifient la famille.

Première communion à l'âge de discernement et communion quotidienne des petits enfants.

Communions générales d'enfants plusieurs fois l'année, recommandées par le décret "Quam singulari". Vrai caractère de la communion solennelle.

Communion fréquente et quotidienne des jeunes gens, des jeunes filles, des hommes, des femmes. Montrer comment la communion, alimentant la vie intime des fidèles, va jusqu'à produire la glorification sociale de Jésus-Christ.

III.—Les hommages rendus ou à offrir à Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

"Tandis que l'ennemi, battant en brèche les mœurs et les institutions chrétiennes, précipita à leur perte les institutions et les Etats, voici que l'admirable bonté du Dieu de miséricorde, en allumant comme un nouvel incendie de charité chrétienne, s'efforce de ramener les égarés dans le droit chemin... En vérité, il n'y a pas à désespérer du salut commun quand nous voyons les catholqiues du monde entier embrasés d'un zèle aussi ardent pour la Très Sainte Eucharistie. (S. S. Pie X, "Allocution consist." 27 novembre 1911.)

Hommage social: un jour de fête chaque année, commun à toutes les nations.

Hommages d'adoration et de fidélité par les Congrès eucharistiques internationaux, nationaux, diocésains, régionaux. Reconnaissance par ces Congrès du règne social de Jésus-Christ.

Hommages de réparation en face de l'athéisme social.

Hommages par la vie eucharistique de la paroisse, par la vie eucharistique de chaque œuvre catholique. Les triduums eucharistiques.

IV.—Le règne de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le règne de Marie Immaculée.

Relations entre la royauté du Christ et la royauté de Marie. Comment Notre-Dame de Lourdes a conduit les âmes à l'Eucharistie

Notre-Dame de Lourdes et l'adoration.

Notre-Dame de Lourdes et les manifestations eucharistiques.

Notre-Dame de Lourdes et les miracles eucharistiques.

L'Eucharistie et la charité à Lourdes : malades, brancardiers, hospitaliers.

V.—Le Jubilé des Congrès eucharistiques internationaux.

L'idée du règne social de Jésus-Christ dans la pensée des initiateurs et dans les travaux des vingt-quatre précédents Congrès.

Coutumes espagnoles

Suivant les pieux usages conservés dans les pays catholiques le roi et la reine d'Espagne ont lavé les pieds de douze vieillards la journée du Jeudi Saint, devant toute la cour. Puis le roi et la reine et les grands de l'Empire ont conduit les vieillards à la table d'honneur, où un magnifique repas leur fut servi par la famille royale.

Informations pour les cultivateurs

Les méfaits de la domestication

Un auteur allemand, le Dr Skowronnek, vient de publier une étude fort curieuse, où il fait reproche à la domestication d'avoir transformé tout à fait à leur désavantage les animaux qui y ont été soumis par l'homme.

Voici, par exemple, l'oie : à l'état sauvage, elle est particulièrement rusée, habile, on peut presque dire intelligente; à la chasse, on a toutes les peines du monde à l'atteindre; les troupes d'oies sauvages qui se posent ont toujours des sentinelles. Celles-ci veillent sur les dangers qui peuvent survenir avec une attention remarquable, et au moindre incident suspect elles font entendre un cri d'alarme qui est entendu de chaque animal, et la troupe fuit. Il en est à peu près de même du canard sauvage. Et pourtant oies et canards domestiques méritent assez leur réputation de stupidité, qui est tout à fait proverbiale pour l'oie.

Pour le mouton, il n'en est pas différemment. On sait parfaitement que le mouton domestique devient timide tout en demeurant curieux, et sous l'influence de la peur il perd le peu d'intelligence qui lui reste. Tout au contraire, le mouton sauvage a des qualités de prévoyance bien caractéristiques, il place lui aussi des sentinelles autour des emplacements où le troupeau se repose; il sait se servir des replis de terrain et des accidents divers du sol pour se dérober à l'ennemi qui le poursuit.

Pour ce qui est des bêtes à cornes, il est certain qu'elles sont supérieures quand elles sont sauvages à ce qu'elles deviennent à l'état domestique.

Le chien semble faire exception; on peut penser que sa vie comme compagnon de l'homme développe ses qualités instinctives. Mais néanmoins pour les autres animaux qui se sont laissés domestiquer (nous ne parlons point du chat qui est toujours resté indépendant) la domestication parait avoir abaissé considérablement leurs capacités de cervelle. Ce qui peut du reste très bien s'expliquer par ce fait que, à l'état domestique, ils n'ont plus à faire appel à leurs facultés propres pour se défendre contre une foule d'ennemis et pour trouver leur nourriture.

———o———

La meilleure avoine et le meilleur blé du monde

Messieurs J. C. Hill & Sons, de Lloydminster, Sask., ont encore gagné le "Colorado Trophy", accordé à celui qui produirait la meilleure avoine du monde. Ce trophée d'une valeur de $1,500, demeure maintenant la propriété de l'heureux gagnant. Cette magnifique récompense est l'une des plus remarquables qui aient été offertes depuis celle de Sir Thomas Shaughnessy, consistant dans un don de $1.000 en or, pour le meilleur blé de printemps et d'été, gagné aussi par un cultivateur de la Saskatchewan. Malgré tous les efforts des fermiers américains, le trophée demeure dans notre province, et leur prouve que le sol de la Saskatchewan, pour le blé comme pour l'avoine, est incomparable.

Que ce beau résultat suscite un exode de nos bons amis de Québec vers la plus fertile province de l'Ouest.

———o———

Le bétail laitier

Une pratique importante au point de vue de l'économie dans l'alimentation, c'est la régularité qu'il faut apporter dans les distributions des repas: car chez l'animal la faim se fait sentir précisément aux heures auxquelles il est habitué de recevoir sa nourriture. Si l'on retarde de lui servir ses aliments, il manifeste de l'inquiétude, il s'agite, il se tourne de toutes façons: c'est là une perte d'énergie, accompagnée de désassimilation dans les tissus. Cette dépense d'énergie doit encore être compensée par une partie des aliments qui lui seront servis. C'est donc perte nette que l'on aurait pu éviter par une plus grande ponctualité dans la distribution des repas. Et puis, comme conséquence, est-ce que ce retard dans le service de la ration n'active pas la faim qui devient plus impérieuse ? Et alors qu'en résultera-t-il ? Un malaise pour l'animal, malaise causé par un travail digestif plus grand et plus pénible : l'animal, mangeant avec plus de voracité, élaborera moins les aliments qui entreront de plein pied dans l'estomac puis dans le tube intestinal, et feront ainsi le trajet sans profit pour l'animal, l'assimilation n'étant pas complète.

Quelques mots sur ce dernier point qui me parait avoir son importance: c'est la transition qu'il faut apporter dans tout changement de régime. Cette transition ne doit pas se faire "ex abrupto", non, elle doit être lentement progressive, et ce, surtout, si le régime nouveau s'écarte davantage de l'ancien, s'il s'agit, par exemple de passer de la nourriture sèche à la nourriture verte, ou vice-versa.

L'Agriculteur.

Nouvelles sociétés agricoles

Au cours du mois de mars, trois sociétés nouvelles d'agriculture se sont formées au sud-ouest de notre province, à Anaroid, Lemsford et Vanguard, sociétés qui mettent en évidence le résultat de l'immigration de ce côté de la province.

———:o:———

L'élevage des porcs en Alberta

L'élevage des porcs paraît avoir un bon avenir en Alberta, d'après les estimés officiels récemment donnés. Les grandes compagnies de produits alimentaires de la Côte du Pacifique se proposent d'établir en Alberta leurs quartiers d'importations. Durant l'espace de deux mois, 170 chars chargés de porcs ont été expédiés de Calgary à une seule compagnie de Seattle, Wash. Plusieurs compagnies américaines se proposent d'importer davantage dans un avenir rapproché.

On estime que ce commerce chez les fermiers de l'Alberta peut rapporter au dela de $3,000,000 par année.

———o———

Les colons canadiens-français à la Rivière la Paix

Durant la première semaine du mois de mars, le R. P. Giroux, O. M.I., a conduit de Québec une nombreuse excursion de colons en destination vers le district de Rivière la Paix. Ce mouvement mérite les encouragements empressés de ceux qui ont à cœur le développement de cette fertile contrée de l'Ouest canadien.

———o———

Un Prince Royal Agriculteur

Le prince Erik de Danemark, troisième fils du prince Waldemar et neveu de la reine Alexandra d'Angleterre, vient, sur le conseil du ministre de l'agriculture de son pays, de passer un terme de six mois dans une ferme anglaise de Fairford, Gloucestershire. C'est là à coup sûr, un fait peu banal dans les annales de la royauté.

Le prince Erik, qui a actuellement un peu plus de vingt ans, a fait des études d'agronomie jusqu'à l'âge de seize ans.

Il accomplit, en ce moment, dans le but d'achever son éducation pratique, une tournée dans les principales contrées d'Europe.

L'objet essentiel de son séjour en Angleterre a été de se familiariser avec l'élevage du bétail, la culture du blé et l'élevage des porcs.

L'arrivée à Fairford du prince Erik n'a pas manqué de provoquer, dans un rayon de plusieurs kilomètres, aux alentours du petit village, un vif mouvement de curiosité. Des diners, des bals et des réceptions furent projetés en l'honneur du prince-fermier. Mais celui-ci déclina ces aimables invitations, affirmant qu'il n'a aucun moment de loisir. Effectivement, il travaille sans interruption et ne se permet, comme distraction, qu'une modeste partie de bridge avec le fermier et sa famille.

De temps à autre, le prince passe une heure ou deux à visiter le district, en compagnie de son hôte.

Le prince Erik séjournera encore quelque temps en Angleterre, après quoi il se rendra en Hollande et en Belgique, pour y continuer ses études pratiques.

———:o:———

LE CHAMP ET LA PIPE

Réflexion d'un vieux cultivateur :

—C'est drôle tout de même : un champ se *fume* pour être *labouré*, et la pipe, on *la bourre* pour la *fumer* !...

———o———

Bons et mauvais conseils.

Si tu donnes un avis bon, on l'oubliera; mauvais, on te le reprochera toute ta vie.

No. 5

Feuilleton du Patriote de l'Ouest

VERS LOURDES

par René Gaël

Le 21 février, le commissaire de police Jacomet, fidèle observateur de la consigne qu'il avait reçue, fit comparaître chez lui Bernadette et son père. L'enfant ne se troubla point et, avec une candeur sereine, rendit témoignage de la vérité. Menacée de prison, elle essaya d'obéir à l'ordre administratif, mais le lendemain, poussée par la force surhumaine, elle retournait au rendez-vous interdit.

Le maire de Lourdes et le préfet s'émurent à leur tour. Cependant, aux premiers jours de mars, l'action administrative se bornait encore à des mesures de sécurité publique, en vue de régler le mouvement croissant des foules. Le ministre informé, jugeait que l'enthousiasme populaire tomberait de lui-même et que cet élan passager s'évanouirait lorsque l'erreur serait devenue évidente, et par là même insoutenable. Mais l'apparition du 25 mars et la bouleversante révélation qui l'avait terminée donnèrent aux évènemnts une importance énorme. Cette voix tombée du ciel et jetant au monde le nom de l'Immaculée Conception, agita les ondes populaires, ainsi qu'un imprévu coup de tempête soulève l'océan et l'ébranle longuement.

Alors commencèrent les mesures rigoureuses. Le préfet ordonna l'examen médical de Bernadette qui d'ailleurs fut reconnue parfaitement saine d'esprit et nullement portée aux hallucinations qui résultent d'un état mental compromis.

Le 4 mai, le commissaire reçut l'ordre de faire enlever de la Grotte les objets que la piété des fidèles y avait déposés. Vaine précaution ! La population de Lourdes les avait, le soir même, replacés à Massabielle et en plus grand nombre. La foi opprimée des fidèles au cœur simple et à l'esprit logique, puisa dans cette résistance une force nouvelle d'expension. C'est de cette époque que date la première procession aux flambeaux. Une trentaine de femmes, portant des torches de résine, se rendirent à la Grotte en chantant des litanies. Humble prélude de ces cortèges de fécrie qui devaient, dans la suite, enlacer les sanctuaires d'un fleuve immense de mouvante splendeur.

Par ses journaux, la libre-pensée qui s'exaspérait, raillait la "superstition" nouvelle ou s'indignait bruyamment. Pareille à la source dont le flot, malgré les entraves, ne pouvait tarir, la grande force divine gagnait les âmes et les enveloppait d'une conviction triomphante.

Enfin, le 8 juin, un arrêté du Maire interdisait l'accès de la Roche Massabielle. Ce coup de force provoqua la colère des habitants de Lourdes et il fallut l'énergique intervention du curé pour empêcher de regrettables violences. L'Evêque de Tarbes et l'abbé Peyramale, personnellement convaincus du caractère surnaturel des apparitions, firent preuve, en ces délicates circonstances, de cette réserve intransigeante et de cette prudence sévère dont l'Eglise ne se départ jamais en présence des faits surnaturels qui échappent à son contrôle rigoureux. Comme le ministre et le préfet, mais dans une intention très différente, le chef du Diocèse attendait l'épreuve du temps, sachant bien que la Vierge briserait les obstacles en établissant sa définitive conquête sur les ruines des remparts élevés par la faible prudence humaine.

Et cependant, les Apparitions prenaient les proportions d'un fait historique. De cette Grotte perdue, aux broussailles arides, montait une attraction souveraine. La voix mystérieuse qui attire les foules parlait déjà aux régions lointaines. On accourait de partout. Le nom de Lourdes passait déjà les frontières et rayonnait comme un gigantesque flambeau qui ne devait plus s'éteindre. Des visiteurs illustres accouraient et parmi ceux-là, Louis Veuillot, le célèbre écrivain catholique. Il fut, pensons-nous, le premier qui écrivit pour le peuple des croyants, et au sujet des événements de Lourdes, un de ces articles qui firent connaître à l'Europe les Apparitions de la Vierge en terre de France.

Une autre visiteuse de marque était venue le même jour, s'agenouiller devant la Grotte : l'amirale Bruat, gouvernante du prince impérial. Préfet, maire et procureur jugèrent qu'il serait dangereux de continuer à semer, sous forme de procès-verbaux, les foudres administratives qui pouvaient s'égarer sur de si augustes têtes. Une tolérance bienveillante, née d'une crainte salutaire, succéda à la rigueur. Le pouvoir officiel fortement ébranlé, commençait à battre en retraite devant la Victorieuse que la Foi des catholiques voyait, dressée et rayonnante, sur le sol de sa conquête.

Enfin, prié d'intervenir avec son autorité souveraine, l'Empereur tint ce langage qui rééditait l'opinion de Mgr Laurence : "Si les faits de la Grotte sont faux, ils tomberont d'eux-mêmes; l'erreur ne dure pas. S'ils sont vrais, rien n'entravera le cours des événements." Le 5 octobre 1858, un arrêté du maire de Lourdes fit tomber les barrières que la multitude accourue ne respectait plus. La Dame invisible avait brisé les obstacles formidables dressés contre Elle. C'était la victoire éclatante du Ciel, assurée par l'invention d'une bergère. La France était de nouveau choisie pour être la nation bénie entre toutes les nations. (1)

1. Pour établir cette courte relation des événements historiques de Lourdes, nous avons puisé dans le livre de M. Barbet, *Bernadette Soubirous*, ouvrage paru en 1909 et auquel les pèlerins ont déjà fait un accueil très sympathique. Ces détails, comme d'ailleurs, les plus sûrs documents relatifs aux apparitions, se trouvent exposés dans la *Petite Histoire de N.-D. de Lourdes*, publiée par les *Annales* en 1869, (t. I et II), et dans l'excellent volume de M. Estrade, *Récits d'un témoin*.

La vie dans le Nord

Lettre d'un Sauvage

LES LOIS FEDERALES

Chers lecteurs,

Dans une lettre, que je vous adressais il y a une couple de mois, après vous avoir décrit en gros notre manière de vivre, jusqu'à l'intervention du gouvernement, pour nous faire voir l'âge d'or, je vous avais promis de vous énumérer les agréments que nous avait apportés cet âge d'or du gouvernement canadien.

Depuis ce temps-là, j'ai bien réfléchi, bien cherché, bien compté, et j'ai trouvé que, tout compte fait, les avantages apportés au pays par le gouvernement, se réduisaient, jusqu'ici, à un seul: l'ivrognerie et l'alcool. C'est quelque chose, assurément; et ça mérite considération. Mais, il y a des gens grincheux, qui trouvent, que ça ne valait vraiment pas la peine, et que le gouvernement aurait aussi bien fait de ne pas se déranger. Cela valait d'autant moins la peine, que, si nous pouvons, maintenant, nous procurer le plaisir délicat de nous enivrer et de nous saôuler, comme des... gens civilisés, avec garantie du gouvernement, il y a le revers de la médaille, qui mérite aussi quelque considération: c'est l'application des lois et règlements canadiens.

Il ne faudrait pas nous prendre pour des anarchistes, et croire que nous sommes réfractaires à toute loi et règlement. Non: nous observons volontiers les lois justes. Telle la loi sur les feux de forêts. Nous sommes certainement plus fidèles à observer les prescriptions de cette loi que la plupart des blancs. Il est vrai, que bien longtemps avant l'arrivée des agents du gouvernement, nos missionnaires nous avaient fait comprendre que notre devoir et notre intérêt étaient de ne pas laisser courir le feu dans les bois. Il arrivait, sans doute, que, malgré tout, de temps en temps, un maladroit ou un imprudent laissait courir le feu. Mais cela arrivait assez rarement. Tandis que maintenant, malgré tous les gardes feux du gouvernement, les forêts brulent régulièrement pendant tout l'été, et tous les ans. De sorte qu'il devient presque impossible de trouver un espace de terre qui ne soit pas brulé. C'est que, la moitié du temps, le feu est mis par les agents du gouvernement eux-mêmes: inspecteurs, arpenteurs, enquêteurs, et autres blagueurs, qui s'en viennent par ici, prendre des vacances, aux frais du gouvernement, et n'ont d'autre utilité, que d'embêter le monde, et de ruiner le pays. Le reste du temps, le feu est mis par des partis de touristes ou de chasseurs de fantaisie que s'en viennent aider au gouvernement à ruiner le pays.

Nous n'avons, non plus, aucune objection à la loi sur le repos dominical, que nous observions, bien avant que le gouvernement n'en ait fait une loi. Tout ce que nous demandons à ce sujet, au dit gouvernement, c'est, ainsi que je l'ai dit dans une de mes précédentes lettres, de ne pas nous donner le mauvais exemple, en violant lui-même sa propre loi, qui est aussi, une loi divine.

Nous ne refusons aucune loi juste et raisonnable. Mais, ce que nous refusons d'accepter, ce sont les lois et règlements de chasse et de pêche, qui peuvent être parfaitement justes et raisonnables, pour certaines parties du Canada et même de la Saskatchewan; mais qui sont injustes et déraisonnables pour ce pays, puisque leur effet immédiat serait de réduire à la famine, toute la population, sauvage, métisse ou blanche du pays. Nous sommes fondés à refuser, même de discuter sur le bien ou mal fondé de ces lois et règlements. Car en 1906, la commission envoyée par le gouvernement pour traiter avec nous, nous a promis formellement, qu'après comme avant, nous pourrions continuer à chasser et à pêcher librement. Et ce n'est que sur cette promesse, que nous avons consenti à traiter. Aujourd'hui, tout ce que nous demandons au gouvernement, c'est de tenir cette promesse, qui nous a été faite en son nom, et qui a été pour nous la condition *sine qua non*, de notre soumission à son autorité.

Or, cette promesse est violée également par les lois provinciales sur la chasse, et par les règlements fédéraux sur la pêche. A tout seigneur tout honneur. Occupons-nous aujourd'hui des règlements fédéraux. Dans une autre lettre, je vous parlerai des lois provinciales.

Il parait, qu'au ministère des pêcheries, on prétend que l'exécution de cette promesse regarde uniquement le département des affaires Indiennes, et que les pêcheries n'ont rien à y voir, qu'à appliquer strictement leurs sacro-saints règlements. (Voir Dom. Alb. and Sask. Fisheries commission, 1910-1911. Report and recommandations p. 31, 8o.) Nous ferons remarquer au dit ministère des pêcheries, que nous n'avons traité ni avec lui, ni avec le département des affaires indiennes; mais, avec le gouvernement du Canada. Si ces deux rouages de la machine gouvernementale jouent mal, et ne peuvent s'engrener l'un dans l'autre, ce n'est pas notre affaire d'aller opérer le raccommodement de la machine détraquée. La seul chose qu'il importe d'éclairer ici, c'est de savoir, si le ministère des pêcheries est au-dessus du gouvernement, ou s'il en fait partie. A Ottawa, on a l'air d'avoir une idée plutôt confuse de la solidarité de toutes les branches du gouvernement, ainsi que du droit constitutionnel en général. D'où il résulte, qu'une chose beaucoup plus urgente que l'application des lois et règlements de pêche, c'est l'établissement immédiat d'un cours de droit constitutionnel, dans les bureaux du parlement, à l'usage des ministres et des membres du gouvernement.

Remarquez bien que la commission de 1911 ne conteste pas la réalité de cette promesse faite, par la commission de 1906. Elle pose, tout simplement, la question de savoir: s'il est juste de violer cette promesse (p. 30). Elle ne répond pas directement à la question ainsi posée, c'est vrai. Mais, la réponse est amplement donnée par le sens du rapport lui-même. Il n'y a aucun doute à avoir la-dessus: la commission pense que cette promesse doit être tenue pour nulle et non avenue. Et dire que parmi les membres de cette commission, figure un ancien juge en chef de la Saskatchewan ! Le gouvernement pense d'ailleurs comme sa commission, puisqu'il a outrageusement violé sa promesse par ses règlements de 1912. Dans les sphères gouvernementales, on a l'air d'ignorer autant la morale que le droit constitutionnel. D'où il découle, qu'il est également urgent, d'établir à Ottawa, et au plus vite, un cours de morale élémentaire, vulgairement appelé catéchisme, à l'usage des parlementaires et des membres du gouvernement.

Chers lecteurs, je vous prie de m'excuser si je vous ennuie; mais il faut nécessairement que je vous parle un peu longuement des faits et gestes de cette commission de 1911. On ne nous comprend pas quand nous parlons brièvement, et cette commission, envoyée officiellement, pour éclairer les idées du gouvernement, a tellement embrouillé les choses dans son long et diffus rapport, qu'il faut s'y reprendre d'un peu loin, pour remettre un peu de clarté dans ce capharnaum.

D'abord, les commissaires commencent leur rapport, en déclarant qu'ils ont donné au public ample connaissance du temps et de l'objet de leur visite. Je ne sais si c'est vrai pour le reste de la Saskatchewan et de l'Alberta. Mais, pour ce district, je tiens que c'est absolument faux. Dans l'été de 1910, nous avions bien entendu parler vaguement, d'une commission, qui se promenait dans l'Alberta et la Saskatchewan, et qui, tout d'un coup, pourrait bien s'en venir jusqu'ici. Moi, qui lis les journaux, c'est ce que j'en connaissais. Naturellement, la grosse majorité des sauvages et des métis, qui ne lisent jamais les journaux, n'en connaissaient encore moins. L'été et l'hiver de 1910 s'étant passés sans que nous ayons vu apparaître la fameuse commission, nous avions fini par nous rassurer complètement; et à l'été de 1911, nous ne nous doutions pas du tout, que le danger était à nos portes. Lorsque, vers la mi-août, la nouvelle se répand tout-à-coup, que la commission est tombée au Portage la Loche, aussi inattendue qu'un bolide arrivant de la lune. On attendait si peu la commission du gouvernement, que la plupart des témoins entendus au Portage la Loche, s'imaginèrent avoir affaire à une commission de la "Tey Fish Co." qui voulait établir des pêcheries sur le lac la Loche. Rien d'étonnant, s'ils ont fait des réponses en conséquence (v. p. 8.)

Remarquez bien que je ne dis pas que ces témoins ont menti. Car, admirez le sérieux de l'enquête de la commission. Il y a, dit-elle, dans son rapport, environs 250 habitants autour du lac la Loche, et cela est exact, sur ce nombre, elle interrogea, au hasard, 8 témoins; dont trois sont des traiteurs de fourrures établis là depuis peu de temps, et ne s'occupant de pêche, que très indirectement: un autre, c'est le missionnaire catholique, qui, lui, est là, depuis plus de 20 ans, et a fait une étude spéciale de cette question du poisson; mais, de l'opinion duquel on n'a pas eu l'air de tenir grand compte. Les quatres autres témoins, sont des métis, les seuls à peu près que la commission pouvait entendre, puisqu'il n'y avait guère qu'eux à pouvoir baregouiner quelques mots d'anglais, et que la commission avait négligé de se munir d'un interprête, bien que parmi ses membres, il n'y en eût aucun à parler ni le français, ni le Montagnais. (Quand donc, dans les régions officielles, finira-t-on, par se rappeler que la langue française est, en Canada, l'égale de la langue anglaise, au point de vue officiel; et que, par conséquent, dans toute l'étendue du Dominion, chacun a le droit de se servir indistinctement, de l'une ou de l'autre de ces deux langues, dans ses rapports avec les autorités ou leurs représentants ? Ce sont ceux-ci qui sont en faute, s'ils ne peuvent pas parler l'une de ces langues. Vous nous criez: vous violez nos lois et règlements. Ce n'est pas vrai, d'abord. Et puis, ils sont inconstitutionnels, vos lois et vos règlements, n'ayant jamais, que je sache, été publiés en français. Et puis, vous violez tous les jours la constitution. Lesquels sont les plus coupables, messieurs du gouvernement ?)

Or, donc, ces quatre témoins, connaissant vaguement quelques mots d'anglais, sont des pêcheurs... hum!... je crois qu'ils ont dit la vérité, pour ce qui les regarde, quand ils ont dit que le poisson du lac la Loche ne suffisait pas à les nourrir. Mais, ils ont exagéré, en disant qu'il devenait de plus en plus insuffisant, car, depuis que je les connais, et ce n'est pas d'hier, ils ont toujours manqué de poisson, été comme hiver. Et, je crois bien, que sur les bords de n'importe quel lac, si poissonneux qu'on le suppose, il en sera toujours ainsi. Car, je pense qu'aucun pêcheur de profession ne me contredira, quand je dirai que, pour prendre du poisson, il ne suffit pas qu'il y en ait dans le lac; il ne suffit même pas de jeter des rêts à l'eau au petit bonheur: il faut choisir les places, entretenir ses rets, et savoir changer ses tentes au besoin. Voilà ce qui explique comment, au Portage la Loche, comme ailleurs, il y a des gens qui manquent toujours de poisson, tandis qu'à côté d'eux, d'autres en ont suffisamment pour se nourrir eux et leurs familles.

(A Suivre)

PLUS FORTE QUE LES HOMMES

Désormais, l'idée souveraine allait s'étendre, et dans un essor prodigieux, conquérir les esprits et les cœurs, s'accroître et s'imposer, avec la toute-puissance de la vérité dont rien ne peut entraver l'irrésistible élan.

La Foi et la science, unies fraternellement, donnaient au grand miracle la suprême consécration de leur indiscutable autorité. Vainement, la haine vigilante et furieuse multiplia ses efforts, sema l'erreur, inventa des fables déloyales pour égarer l'opinion publique et dérouter la croyance qui avait surgi au sein du peuple émerveillé.

Des médecins éminents durent officiellement reconnaître que Bernadette n'était point victime d'illusions et les plus prévenus proclamèrent l'équilibre admirable de ses facultés. Et d'ailleurs, les faits triomphants démontraient sa mission divine et l'écho des commandements célestes éclatait dans ses paroles, comme la force irrésistible de Dieu se manifestait dans ses gestes. La source jaillie sous ses doigts, coulait sans trêve et chaque jour plus large. Les guérisons se multipliaient, déconcertant les prévisions humaines, bouleversant les lois de la nature, jetant le défi du ciel aux puissances bornées et chancelantes de la terre.

Mais l'église attendait l'heure des absolues et indéniables certitudes, encore sourde aux sollicitations impatientes, citant le surnaturel à la barre de son tribunal infaillible. Quatre ans se passèrent, pendant lesquels, enfermée en son majestueux silence, elle regardait monter la semence merveilleuse, réclamant pour lui donner son nom et reconnaître son origine céleste, qu'elle fût marquée du signe définitif de l'éternelle vitalité.

Enfin, le 18 janvier 1862, l'évêque de Tarbes, Mgr Laurence, annonçait au monde chrétien, que la Vierge mère de Dieu, était vraiment apparue à Massabielle.

Alors, du roc désert, surgirent les premières assises de cette "chapelle" demandée par l'Apparition et qui prenait les proportions d'une basilique. Quatorze ans plus tard, le 2 juillet 1876, l'archevêque de Paris, Mgr Guibert, assisté du nonce apostolique, consacrait ce temple grandiose, monté du sol, épanoui sous le regard de la Reine de beauté. Trente et un évêques, cent mille pèlerins, représentant la France et le monde, apportaient la réponse à l'ordre impérieux de la Vierge.

L'APPEL ENTENDU

Dès l'année 1858, les caravanes du peuple chrétien s'ébranlèrent: quelques milliers d'abord, puis des masses grandissantes et inlassables, puis des armées, qui firent tressaillir la France de leur passage. En 1863, des pèlerinages s'organisèrent. Déjà 20.000 fidèles étaient accourus pour la bénédiction de la statue de marbre posée au creux du rocher, le 4 avril 1864. Et le flot des chrétiens s'accrut prodigieusement: des centaines de mille, puis des millions. Les nations de l'Europe s'émurent. L'ancien et le nouveau continent tressaillirent et successivement, jetèrent devant Massabielle des troupes humaines dans un élan de puissance, de foi vivante et d'amour. L'éminent auteur de l'*Histoire critique de Lourdes*, l'abbé Bertrin, a établi des statistiques stupéfiantes. Et cette éloquence du nombre, cette démonstration triomphante de chiffres énormes est peut-être la preuve la plus impressionnante. C'est le miracle des foules, le témoignage grandiose de la terre: chaque peuple, à son tour et dans une croissante affluence, vient saluer de sa présence et de ses incomparables cantiques, cette roche où triomphe la tendresse, par l'irrésistible et universelle attirance de la divinité.

Dans ce prodigieux concours des multitudes humaines, la France catholique a su comprendre et tenir noblement le rôle prédestiné que cette faveur lui impose. Fidèle aux traditions de son histoire, elle accomplit les "gestes" de Marie, comme jadis elle accomplissait les "gestes" de Dieu. Ni le tumulte grandissant de l'athéisme, ni l'emprise de la Maçonnerie sur les âmes, n'ont pu affaiblir l'ardeur de sa générosité.

Consciente de l'honneur incomparable, fière et joyeuse du don royal, elle a créé ce qu'on pourrait appeler l'armée permanente de la prière. Durant six mois, toutes ses contrées, jusqu'aux moindres villages, se mobilisent et jettent aux pieds de la Madone, des masses humaines. Le Nord et le Midi se rencontrent et fraternisent, mêlent leurs voix et leurs cœurs, leurs espérances et leurs supplications. Et tous ces chants qui acclament ou implorent forment un concert de gloire dont les notes puissantes retentissent jusqu'aux extrémités du pays.

Et lorsque revient la grande semaine du Pèlerinage National, c'est la France tout entière qui accourt à l'appel, en un rassemblement sans pareil et vibre dans les cinquante mille voix de ses régions dispersées. Cortège de la vie, mais aussi cortège des souffrances qui espèrent. Plus de mille malades sont là, qui représentent l'infirmité délaissée par la science, la douleur qui ne cherche plus sur terre l'impossible consolation. Ils sont la chair qui crie son appel suprême, qui expose son agonie et attend le regard sauveur de Celle qui ouvrit la source des miracles. Ils sont l'élite lamentable de la nation, la misère qu'une tendre pitié secourt et console: les maladies incurables, les déchéances, les plaies —l'étalage de ce qui soupire et gémit— afin que toute la société française soit présente et que nul être ne manque à cet universel rendez-vous. Après Mgr Laurence qui eut l'incomparable honneur de proclamer le caractère surnaturel des Apparitions, NN. SS. Pichenot, Langénieux, Jourdan, Billière se firent tour à tour les hérauts de Marie et les propagateurs de son culte dans la Ville prédestinée. Ils furent grandement secondés pour cette magnifique entreprise, par le R. P. Sempé, qui fut supérieur des Missionnaires durant 25 ans et dont l'œuvre admirable se résume en ces paroles de Mgr Billière: "...De ces merveilles, il n'en est pas une qui ait été accomplie en dehors de son action..." (1)

1. *Annales*, tome XXII, p. 152.

La Vierge a voulu des foules. Son désir est royalement comblé.

(A suivre)

Chronique Locale

—Les travaux de construction de la nouvelle Cathédrale sont commencés. Déjà, la chapelle temporaire a été déplacée et mise en arrière de l'évêché: elle sera agrandie d'une vaste salle de 20 pieds par 40, afin de permettre aux fidèles d'assister en grand nombre aux offices du dimanche qui auront lieu maintenant dans cette chapelle temporaire.

—Depuis le mois de septembre 1913, le village de Kinistino a fourni 225 chars de grain, et 80 chars de bêtes à corne et de porcs. Weldon en a donné 100 chars de grain et Brancepeth, 25.

—Le R. P. A. F. Auclair, O.M.I., notre rédacteur en chef, est parti depuis lundi pour un voyage de trois à quatre jours à Marcelin. Nous prions tous ceux qui attendent réponse de leurs correspondances de vouloir bien excuser le retard que ce voyage va leur occasionner.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Louis Marchand, frère de Mme Alph. Gauthier de Prince-Albert, survenu à Chicago le 8 avril dernier. Les obsèques ont eu lieu à Scanabée, Mich.

—M. J. P. Daoust, parti le jour de Pâques, pour un voyage d'affaire à Winnipeg, St. Boniface et Régina est revenu cette semaine, satisfait de son voyage.

—o—

Nouveau local pour "Le Devoir"

Le grand quotidien de Montréal *"Le Devoir"* vient de transporter ses bureaux de rédaction et d'administration et ses ateliers au No. 43, rue Saint-Vincent, dans un immeuble plus vaste que celui de la rue St. Jacques. Ce nouveau changement lui permettra d'augmenter et de perfectionner son outillage, et de faire ainsi concurrence aux meilleurs imprimeries de la ville par la qualité du travail et la rapidité d'exécution.

—o—

Les ravages de la guerre

Le dernier recensement fait en Bulgarie, démontre que les ravages faits par la guerre ont été énormes, surtout en pertes de vies humaines. La population masculine qui, avant la guerre, était de 643,000, a été réduite, après la guerre, à 271,000. En Macédoine, elle est tombée de 175,000 à 42,500. Dans la Thrace, 225,000 hommes seulement survivent sur un total de 445,000. Dans un district, sur 33,000 hommes qui ont parti pour servir sous les drapeaux, 4.000 seulement sont revenus à leurs foyers.

—o—

Une ferme de renard

La compagnie, récemment formée à Athabaska pour l'élevage des renards noirs et argentés, réussit à merveille. Elle occupe une grande ferme de 70 âcres, à trois milles en bas du village, et possède 29 renards.

—:o:—

Mort d'un écrivain américain

M. C. Warman, célèbre poète et romancier américain vient de mourir après une longue maladie dans un hôpital de Chicago. Il est l'auteur de la fameuse chanson, "Sweet Marie," devenue très populaire.

—o—

L'iode est un remède

L'iode, appliquée sur les plaies, les éruptions de la peau du bétail les guérit complètement, d'après une récente expérience d'un savant docteur de l'Académie des Sciences de Paris.

10 pour cent de réduction durant le mois d'avril chez Louis E. Valade, à toute personne qui mentionnera le Patriote.

Un livre d'actualité

M. Arthur Saint-Pierre, publiciste de renom et secrétaire de l'*Ecole Sociale Populaire* de Montréal vient de publier un nouveau volume, *"Questions et oeuvres sociales de chez nous."*

Cette œuvre, par la note franchement catholique qui la caractérise par la clarté de disposition des matières et par le talent érudit et brillant de l'auteur mérite une place de choix au foyer des familles canadiennes, comme au chevet des hommes d'œuvres, et au sein des bibliothèques paroissiales.

Toutes les questions sociales qui agitent à notre époque, notre jeune pays sont traitées à fond dans ce nouveau livre.

La mission de la race française, l'organisation professionnelle, la coopération agricole, industrielle commerciale, les cercles de fermières, de jeunes filles, de jeunes gens l'Ecole Sociale Populaire, l'A. C. J. C., la tuberculose, et la question ouvrière, étudiée à fond avec faits et statistiques à l'appui, voilà autant de titres qui font de ce livre une œuvre d'importance capitale pour tous nos compatriotes.

M. A. Saint-Pierre mérite toutes félicitations pour avoir su tirer un si beau profit des études qu'il poursuit depuis nombre d'années en matières sociologiques et surtout pour les avoir adaptées à la situation présente du Canada.

L'auteur a reçu d'ailleurs des témoignages de vifs encouragements de la part de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, de S. G. Mgr Gauthier évêque auxiliaire et directeur des œuvres sociales du diocèse de Montréal, aussi de l'éminent conférencier de l'*Action Populaire* de Reims, le R. P. Emile Plantier, S.J., qui disait de lui "M. Saint Pierre est un maître en sociologie", et d'une foule d'autres personnages :

Voici l'approbation de S. G. Mgr Bruchési, consulté sur l'opportunité de répandre cet ouvrage :

"Monsieur Saint Pierre est un apôtre du bien. Ses écrits se font remarquer par la doctrine la plus sûre et des directions très pratiques. Il s'est fait une spécialité des questions sociales. Il les traite admirablement. Il mérite d'être encouragé. Son volume dans les familles ouvrières sera un précieux enseignement je pourrais dire une utile prédication."

Ce beau volume, grand in-seize de 264 pages, se vend 75 sous l'unité, franco, 80 sous, aux bureaux de l'Ecole Sociale Populaire, 1075, rue Rachel, Montréal.

—:o:—

Une nomination méritée

M. Edouard Montpetit, l'éminent professeur de l'Université Laval serait nommé membre honoraire de la Commission de Surveillance des Documents Historiques des Archives Canadiennes à Ottawa, dont MM. l'abbé Dubois et Thomas Chapais font déjà partie. Il accepterait ce poste important, car la direction et la surveillance du choix des manuscrits historiques offerts aux archives canadiennes, lui seraient confiées.

M. E. Montpetit mérite ce poste de confiance vus les services nombreux qu'il a rendu à la race canadienne par son savoir érudit et son grand talent. Il fait déjà partie de la Société Royale du Canada.

—o—

Le vote des femmes en France

La cour des Cassation a décrété que les femmes n'ont pas droit de voter aux prochaines élections générales en France.

La ligue des droits de la femme avait demandé le droit de suffrage au tribunal suprême de l'Etat.

—o—

Les ports de Port Arthur et Fort William

Les ports de Fort William et Port Arthur se rangent sixième parmi tous les ports du monde par le nombre de leurs importations et exportations.

MARCELIN, Sask.

—Toute la population est enchantée de l'arrivée des Sœurs. Ces dernières sont bien touchées de l'accueil très sympathique qui leur est fait et elles constatent avec joie la bonne éducation chrétienne que la plupart des enfants reçoivent déjà dans leur famille. 72 enfants fréquentent actuellement l'école. Ils se montrent dociles et pleins de bonne volonté.

—Lundi, le 20 avait lieu dans la salle Great-West une soirée familiale au profit de l'église qui remporta un très vif succès. Il y eut du chant de la musique et une agréable partie de euchre. Malgré la température peu favorable on comptait dans la salle au delà de 100 personnes et les recettes s'élevèrent à la très jolie somme de $80.80. La population de Marcelin est vraiment admirable d'entrain et le dévouement.

La soirée avait été organisée par les Dames de la paroisse. Ces dernières méritent les meilleures félicitations pour le beau succès de leur soirée, non moins que pour le cachet frappant de distinction et de modestie chrétienne qui orne leurs personnes. A Marcelin, pas de ces modes extravagantes et païennes qui ne sont que souverainement ridicules: c'est un détail qui impressionne en bien et qu'il est agréable de noter.

Pour la partie de euchre des prix avaient été donnés par MM. Lalonde & Cie., Alex. Colleaux, Mde Dr Langlois, M. Leo Choquette.

Les gagnants du concours furent Mde J. L. Landry, M. J. J. Labrosse, Mde G. Boyer et M. Valmore Forest.

M. L. P. Taillon annonça les articles du programme et mit beaucoup d'entrain comme encanteur dans la vente de divers objets à la fin de la soirée qui se termina après minuit, à la suite d'un excellent réveillon servi par les Dames.

La partie musicale fut habilement interprêtée par Mlles J. Robinson et J. Jones, MM. Raoul et Hendrick Despins. Le chant par MM. L. P. Taillon, L. Choquette, J. B. Godbout, J. B. Robinson fut bien apprécié. MM. Valmore Forest et Nicholas Willick donnèrent d'intéressantes déclamations. Chacun s'acquitta très heureusement de son rôle et fut vivment applaudi.

Le R. P. Auclair, de passage à Marcelin, adressa quelques mots à l'auditoire en français et en anglais à la fin de la soirée. Il félicita cordialement la population de Marcelin du beau spectacle d'union et de dévouement qu'elle donne et adressa à tous une chaleureuse invitation pour le Congrès du mois de juin à Prince-Albert.

Bravo et honneur à la vaillante population de Marcelin.

—Le douze avril, baptême de Célina Marie Reine fille de Pierre Robin et de Marie Renée Gauhier, parrain et marraine, M. Thomas Gauthier de Marcelin, et Mlle Célina Robin de Carlton.

—o—

Départ de Mgr Mathieu

S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque de Régina accompagné de M. Marois, son secrétaire particulier partira dimanche prochain pour son voyage "ad limina", à Rome. Il prendra part aussi au grand Congrès Eucharistique International de Lourdes. Il ne reviendra dans son diocèse qu'au mois d'août prochain.

—o—

Le C. N. R. encourage la colonisation

La Compagnie du Canadien Nord a accordé en mars dernier, 107,165 acres de terrains à 74 familles, soit une augmentation de 2,000 acres sur la même période de 1913.

Les colons ont choisi pour la plupart des terres de 32 acres et vont s'adonner à la culture mixte à l'élevage du bétail, et à l'industrie laitière.

L'oeuvre des Bons Journaux à LePas, Man.

S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I. vient le fonder, dans sa ville épiscopale de LePas, Man., l'œuvre des Bons Journaux, et a chargé un de ses prêtres d'en préparer l'organisation. A cet effet ce prêtre dévoué a visité toutes les familles, afin de constater quels sont les journaux reçus dans chacune d'elles, d'éliminer les journaux anglais non-catholiques et les journaux français peu recommandables, et d'introduire les journaux dévoués à la cause franco-canadienne et catholique.

Toutes nos plus sincères félicitations à Mgr l'Evêque missionnaire du Keewatin pour l'institution de cette œuvre si nécessaire à notre époque

—o—

Le Transcontinental G. T. P.

Ce qu'il devait coûter et ce qu'il a coûté

De 13 millions à 230 millions, il faut avouer que cela fait une petite différence dans les estimés ! C'est ce que la *Semaine* de Grand-Mère appelle avec justesse une montée par élan.

LAURIER—Le Transcontinental coûtera au pays 12 à 13 millions, ET PAS UN SOU DE PLUS."

(Hansard, 1903, page 7924.)

FIELDING.— Le Transcontinental coûtera au pays 61 millions et PAS UN SOU DE PLUS.

GRAHAM—J'ai dit que le coût total s'élèvera à 181 millions, approximativement.

LES COMMISSAIRES.— Le Transcontinental coûtera 230 millions au pays.

Le mot anglais "momentum grade" signifie montée par élan, et l'on voit s'il y en a eu sur le Transcontinental!

—o—

Nos défauts et nos vices nationaux

Tel est le sujet d'une conférence de M. Henri Bourassa, donnée récemment dans la salle du couvent d'Hochelaga à Montréal, sous les auspices des amis du *"Devoir"*.

Pendant plus d'une heure le brillant conférencier étudia franchement, sans parti pris et sans fausse honte, les vices et les défauts des canadiens-français, et en rechercha avec soin les causes en remontant le cours de notre histoire jusqu'à la conquête. Il termina par un vibrant appel à toutes les mères et tous les pères da familles les engageant à enseigner à leurs enfants le véritable patriotisme qui demeure dans la fidèle pratique des devoirs religieux.

Un millier de personnes dont plusieurs personnages ecclésiastiques, des hommes de profession et des industriels importants applaudirent les grandes leçons si bien données par l'éminent directeur du *"Devoir"*.

—o—

Marché

(WINNIPEG)

BLÉ DU PRINTEMPS—	
No. 1 nord	89½
No. 2 nord	87½
No. 3 nord	85¾
No. 4	82⅝
No. 5 nord	78
No. 6 nord	73
No. 1 (fourrage)	68
BLÉ D'HIVER—	
No. 1	89½
No. 2	87½
No. 3	85¾
AVOINE—	
No. 2 C. W.	34
No. 3 C. W.	33
No. 2 (fourrage)	32⅛
LIN	
No. 1 N. W. C.	136½
No. 2 C. W.	133½
No. 3 C. W.	125
ORGE—	
No. 3	44½
No. 4	42¾
Rejeté	41
Fourrage	40½

Le plus grand navire de fret du monde

Un gigantesque vaisseau de fret vient d'être lancé à Port Arthur. Construit dans les célèbres chantiers de cette ville, il est destiné à faire le service des grands lacs; ses énormes dimensions: 600 pieds de long, le place au premier rang parmi la marine marchande du monde entier.

Une réponse au Maréchal Von der Goltz

Le *Tag*, journal gouvernemental de Berlin, adresse à la France cette menace sous la signature du maréchal Von der Goltz : "Le Centenaire de 1813 a été fêté en Allemagne avec enthousiasme. On m'a demandé également d'organiser une fête célébrant l'entrée des Allemands à Paris. La seule façon de glorifier dignement ce haut fait d'armes de nos pères, c'est de les imiter dans la mesure du possible..." A quoi le poète GAUTHIER-FERRIÈRES, célèbre pour ses vers admirables écrits à la gloire de Denain, répond par des couplets pleins d'allure, de verve et de fière ironie :

Maréchal, qui prenez du ventre
Et de l'arrogance à Berlin
Croyez-vous par hasard qu'on entre
A Paris comme en un moulin.

Tout le morceau est superbe. Nos lecteurs le trouveront dans la *Revue Française* de cette semaine.

La première de toutes les publications illustrées, la *Revue Française* a publié, en couverture, un excellent portrait de Gaston Calmette On trouve, dans le numéro de cette semaine, une très curieuse interview d'Alfred CAPUS le nouvel Académicien, par Paul RAYNAL; un très vivant article d'un ancien Président de l'A., M. SCAMARONI, sur les Etudiants de Paris: une Conférence de M. BOREUX; des vers de Paul HAREL, d'Amé d'ONCIEU, des illustrations l'après BELLANGÉ, RAFFET, etc..

La *Revue Française* paraît chaque semaine sur 32 pages.

Amérique du Nord: un an, $3.50.— Librairie Langevin et L'Archevêque, 161, rue Saint-Denis, Montréal.

Pour 30c. la *Revue Française* délivre des abonnements d'essai d'un mois donnant droit à quatre magnifique numéros de 32 pages illustrées.

Demander spécimen contre 8c.

A VENDRE

A Domrémy, un quart de section de 160 acres, très bonne terre avec maison et dépendances, à un mille et demi de l'église et de l'école, tout près du bureau de poste et des magasins, situé à trois milles d'une nouvelle gare de chemin de fer, une place d'avenir, division nord-ouest, section 34, canton 44, rang 25, méridien 2.

Prix: $17.00 l'acre. $1200 comptant et la balance dans trois ans, avec intérêt à 6 p. c.

On peut facilement cultiver 100 arpents. Du côté sud, il y a une carrière de sable très bon pour la construction.

Une nouvelle ligne de chemin de fer est tracée au coin sud-ouest.

Possession immédiate. Abandon du propriétaire pour raison de grand âge.

S'adresser à M. JOSEPH FAUCHOUX, Duck Lake, Sask., ou aux bureaux du "PATRIOTE."